

Annual Report

of the Implementation Committee
April 1, 2001–March 31, 2002

GWICH'IN COMPREHENSIVE
LAND CLAIM AGREEMENT



Canada



TABLED DOCUMENT NO. 62-14(6) TABLED ON JUN 1 1 2003

NWT LEGISLATIVE LIBRARY



3 1936 00065 188 3

N.W.T.
LEGISLATIVE LIBRARY
JUN 1 2 2003
Yellowknife, N.W.T.

Annual Report

of the Implementation Committee
April 1, 2001–March 31, 2002

**GWICH'IN COMPREHENSIVE
LAND CLAIM AGREEMENT**



Canada
N.W.T. Legislative Library

Published under the authority of the
Minister of Indian Affairs and
Northern Development
Ottawa, 2002

QS-5354-012-BB-A1
Catalogue No. R31-9/2002
ISBN 0-662-66876-6

© Minister of Public Works and
Government Services Canada

Foreword

The Implementation Committee is pleased to provide its ninth annual report on the implementation of the Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement. This report covers the fiscal year extending from April 1, 2001 to March 31, 2002.

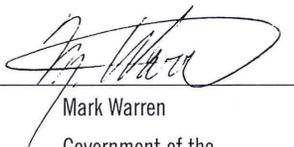
The Implementation Committee is composed of a senior official from each of the parties: the Gwich'in Tribal Council (GTC), the Government of the Northwest Territories (GNWT) and the Government of Canada. The Committee functions by consensus and serves as a forum for parties to raise issues and voice their concerns.

The role of the Implementation Committee is to oversee, monitor and provide direction on the implementation of the Agreement. This annual report describes achievements and developments during the year. Information is contributed by various federal and territorial departments, the GTC and other bodies established pursuant to the Agreement.

The Implementation Committee is achieving progress within a relationship defined by mutual respect and a commitment to fulfilling the obligations set out in the Agreement.



Fred Carmichael
Gwich'in Tribal
Council



Mark Warren
Government of the
Northwest Territories



Pierre Laporte
Government of
Canada

Table of Contents

Foreword.....	i	6.8 Gwich'in Land Administration	21
Glossary of Acronyms and Abbreviations	iv	6.9 Gwich'in Social and Cultural Institute.....	22
1 Features of the Agreement	1	7 Government of the Northwest Territories.....	25
2 Highlights.....	2	7.1 Ministry of Aboriginal Affairs.....	25
3 Specific Issues.....	4	7.2 Department of Municipal and Community Affairs.....	26
3.1 Cumulative Impact Monitoring Program.....	4	7.3 Department of Resources, Wildlife and Economic Development.....	26
3.2 Economic Measures.....	5	7.4 Department of Education, Culture and Employment	27
3.3 Resource Development in the Mackenzie Valley.....	5	7.5 Department of Justice.....	27
3.4 Land Use Planning	6	7.6 Department of Public Works and Services	27
4 Implementation Committee	8	7.7 Department of Transportation.....	28
4.1 Five-Year General Review of the Gwich'in Implementation Plan	8	8 Government of Canada.....	29
4.2 Renewal of the Gwich'in Implementation Plan	9	8.1 Economic Activity and Employment	29
4.3 Digital Topographical Information	9	8.2 Environmental and Wildlife Management.....	30
4.4 Other Activities.....	9	8.3 Heritage.....	32
5 Implementing Bodies	10	8.4 Land and Water Management.....	33
5.1 Gwich'in Arbitration Panel.....	10	8.5 Canada Customs and Revenue Agency	33
5.2 Gwich'in Land Use Planning Board	10	8.6 Federal Coordination of Implementation Activities.....	34
5.3 Gwich'in Renewable Resources Board.....	11	8.7 Other Implementation Activities	34
5.4 Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board.....	13	Appendices	
5.5 Gwich'in Land and Water Board	15	Appendix 1: Membership of Implementing Bodies (as of March 31, 2002)	36
6 Gwich'in Tribal Council.....	16	Appendix 2: Map of Gwich'in Settlement Area	37
6.1 Enrolment Board.....	16	Appendix 3: Schedule of Capital Transfer Payments, 1992 to 2001.....	38
6.2 Cumulative Effects Assessment and Management Framework	16	Appendix 4: Implementation Payments to the GTC, GNWT and Implementing Bodies, 1992–1993 to 2001–2002	39
6.3 Consultations on the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act.....	17	Appendix 5: Resource Royalties, 1992 to 2001.....	40
6.4 Yukon Devolution Transfer Agreement	17	Appendix 6: Gwich'in Property Taxes Paid, 1994 to 2001.....	41
6.5 Beaufort-Delta Self-Government Negotiations	17	Appendix 7: Web Site Addresses	42
6.6 Implementation Plan Renegotiations.....	20		
6.7 Resource Management	20		

Glossary of Acronyms and Abbreviations

AGJV	Arctic Goose Joint Venture	IAND	Indian Affairs and Northern Development
AHRDA	Aboriginal Human Resource Development Agreement	IB	Implementation Branch
AIP	Agreement-in-Principle	IGF	Inter-Governmental Forum
BDSGNO	Beaufort-Delta Self-Government Negotiations Office	INAC	Indian and Northern Affairs Canada
CAPP	Canadian Association of Petroleum Producers	IPGs	institutions of public government
CEAA	<i>Canadian Environmental Assessment Act</i>	ISR	Inuvialuit Settlement Region
CEAMF	Cumulative Effects Assessment and Management Framework	MACA	Department of Municipal and Community Affairs, GNWT
CIMP	Cumulative Impact Monitoring Program	MOU	Memorandum of Understanding
CIMPWG	Cumulative Impact Monitoring Program and Audit Working Group	MVEIRB	Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board
CWS	Canadian Wildlife Service	MVLWB	Mackenzie Valley Land and Water Board
DFO	Department of Fisheries and Oceans	MVRMA	<i>Mackenzie Valley Resource Management Act</i>
EC&E	Department of Education, Culture and Employment, GNWT	NCP	Northern Contaminants Program
EIA	environmental impact assessment	NEB	National Energy Board
GIS	geographic information system	NHS	National Historic Site
GLA	Gwich'in Land Administration	NRCan	Natural Resources Canada
GLUPB	Gwich'in Land Use Planning Board	NWT	Northwest Territories
GLWB	Gwich'in Land and Water Board	PAS	Protected Area Strategy
GNWT	Government of the Northwest Territories	PW&S	Department of Public Works and Services, GNWT
GRRB	Gwich'in Renewable Resources Board	PWGSC	Public Works and Government Services Canada
GSA	Gwich'in Settlement Area	RRC	Renewable Resources Council
GSCI	Gwich'in Social and Cultural Institute	RWED	Department of Resources, Wildlife and Economic Development, GNWT
GTC	Gwich'in Tribal Council	SAHS	Settlement Area Harvest Study
HRDC	Human Resources Development Canada	VECs	valued ecosystem components

1 Features of the Agreement

On April 22, 1992, the GTC, GNWT and the Government of Canada signed the Gwich'in Comprehensive Land Claim Agreement and the accompanying Implementation Plan. The Agreement took effect on December 22, 1992.

Major provisions of the Agreement include:

- Gwich'in title to 22,422 square kilometres of land in the Northwest Territories (NWT) and 1,554 square kilometres of land in the Yukon;
- Gwich'in wildlife harvesting rights and rights of first refusal for a variety of commercial wildlife activities;
- establishment of institutions of public government (IPGs) to manage wildlife and regulate land, water and the environment;

- guaranteed Gwich'in representation on IPGs; and
- receipt of \$75 million by the Gwich'in, in 1990 constant dollars, in tax-free capital transfer payments which will represent \$141 million over 15 years. A \$7.4 million capital transfer payment was made to the GTC upon the proclamation of the *Gwich'in Land Claim Settlement Act*, with subsequent payments to be made on each anniversary of the signing of the Agreement. In addition, payments of a share of resource royalties received by government are made to the Gwich'in on a quarterly basis.

The Agreement also provides for the negotiation of agreements on self-government, which will be brought into effect through federal or territorial legislation, or both.

2 Highlights

Highlights of the 2001–2002 Annual Report of the Implementation Committee are listed below.

- The GTC received a capital transfer payment of \$9,318,835, after negotiation loans were deducted.
- A draft five-year strategic plan and work program, followed by a draft Implementation Framework and work on priority valued ecosystem components (VECs) were developed for the Cumulative Impact Monitoring Program (CIMP) and audit.
- A joint Gwich'in/Sahtu Economic Measures Review meeting was held in November and recommended developing a methodology to review the effectiveness of economic activities and improve information collection.
- The Northern Pipeline Environmental Impact Assessment and Regulatory Chairs' Committee produced the *Draft Cooperation Plan for Environmental Impact Assessment and Regulatory Review of a Northern Gas Pipeline Project*. This group coordinates various regulatory and environmental assessment requirements in preparation for an application to build a Mackenzie Valley natural gas pipeline.
- The GTC, GNWT and Government of Canada initiated Implementation Plan renewal discussions for the next implementation period. The initial 10 year implementation period ends on December 22, 2002.
- The Gwich'in Renewable Resources Board (GRRB) allocated \$220,500 to fund 19 research and management projects, including those directed at increasing knowledge of wildlife, fisheries, forestry and the environment.
- The Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board (MVEIRB) revised its draft *Rules of Procedure for Environmental Assessment and Environmental Impact Review Proceedings* and formally adopted these rules in March after publishing notification in the *Canada Gazette* in December.
- Negotiators for the Gwich'in, Inuvialuit, Government of Canada and GNWT initialled the Beaufort-Delta Self-Government Agreement-in-Principle (AIP). The work plan to complete the Final Agreement involved the establishment of working groups to address implementation issues, taxation provisions, communications activities, legal issues, transfer of Commissioners and Crown lands, and fiscal agreements.
- Books published by the Gwich'in Social and Cultural Institute (GSCI) included the Gwich'in Ethnobotany Book (in partnership with the Aurora Research Institute) and *I-itsiila-ii Oozri-'Ha-h — A Bell With A Name* (in partnership with the GNWT's Department of Municipal and Community Affairs [MACA]).

- The GNWT negotiated a \$37 million contract for the design and construction of the Inuvik Hospital with 4801 NWT Ltd., a joint venture company formed by the Uummarmiut Development Corporation and the Nihtat Gwich'in Development Corporation. The GNWT also negotiated a \$390,000 contract with the Gwich'in Development Corporation for Nitainlaih Territorial Park upgrades in Inuvik.
- The Department of Resources, Wildlife and Economic Development (RWED), GNWT, provided assistance to Gwich'in organizations for numerous initiatives, including youth land-based conservation programs, participation at various conferences, and capacity building related to resource development.
- Under the federal Aboriginal Human Resources Development Agreement (AHRDA), the Gwich'in received \$923,066.
- Indian and Northern Affairs Canada (INAC) provided various financial resources to Gwich'in bands and organizations in support of the traditional economy, to encourage employment and for the fulfillment of obligations under the Agreement.
- The remediation of an abandoned exploration site on the Peel (Caribou) River was completed. The \$2 million cost of the clean-up was shared equally between INAC and Shell Canada.
- The Minister of Indian Affairs and Northern Development (IAND), the Premier of the NWT, and leaders of the NWT regional Aboriginal organizations endorsed a Memorandum of Understanding (MOU) in which they agreed to work toward establishing a formal process to negotiate the devolution of federal responsibilities for land and water resources in the NWT.

3

Specific Issues

3.1 CUMULATIVE IMPACT MONITORING PROGRAM

Section 24.1.4 of the Agreement provides for a method to monitor the cumulative impact of land and water uses on the environment in the Mackenzie Valley, and for periodic, independent environmental audits, which are to be made public. Part VI of the *Mackenzie Valley Resource Management Act* (MVRMA) requires that the responsible authority collect and analyze scientific data, traditional knowledge and other pertinent information to monitor the cumulative impact on the environment of concurrent and sequential uses of land and water and of deposits of waste in the Mackenzie Valley.

The Cumulative Impact Monitoring Program and Audit Working Group (CIMPWG) was established in early 1999 to design the CIMP and is comprised of representatives of governments of the NWT and Canada and all Aboriginal governments of the NWT. The CIMPWG held 15 meetings in 2001–2002 to further design the Program that will provide coordinated reporting of the state of the environment in the NWT. Because the development of the CIMP is a land claim obligation, it requires consultation with the GTC as the representative of the Gwich'in.

Key deliverables for 2001–2002 of the CIMPWG were:

- development of a draft five-year strategic plan and work program for the CIMP and audit;
- development of a revised preliminary state-of-knowledge report of VECs;
- establishment of VEC advisory teams to verify the state-of-knowledge report and develop a study program/work plan to “fill the gaps” for each VEC;
- development of an options report for an information management system;
- development of a draft Implementation Framework for the CIMP and audit; and
- revision of the CIMP-Tariuq (Oceans) inventory, which includes monitoring activities throughout the NWT.

The CIMPWG played a key role in a multi stakeholder information workshop held in March.

During the 2001–2002 year, the CIMPWG was also met with several challenges. Gwich'in communities have not been consulted since 1999, and a community tour will be required. As well, the Sahtu have voiced some disagreement with the process and other Aboriginal governments within the NWT are still considering their involvement in the program. All these issues will require solutions in the next fiscal year.

3.2 ECONOMIC MEASURES

Chapter 10 of the Agreement requires the Government of Canada meet with the GTC at least once every three years to review the effectiveness of programs relating to Gwich'in self-sufficiency and strengthening the traditional Gwich'in economy. A joint Gwich'in/Sahtu Economic Measures Review meeting was held November 21–23, 2001, in Inuvik, and marked the second such review meeting since the signing of the Agreement in 1992. This meeting was attended by representatives from the GTC, the four Gwich'in communities, Sahtu Secretariat Incorporated, the Government of Canada and the GNWT. Seven federal departments and four GNWT departments gave presentations outlining their mandates and their programs that support the economic measures objectives.

The GTC did not judge the Inuvik meeting a success since only three of the government departments making presentations were able to provide a review of the success of programs available to the Gwich'in people. It was also clear that information was not available to carry out such a review, including information directly relevant to the settlement area. At the meeting, it became evident that Gwich'in/Sahtu specific data collection was needed to better measure the effectiveness of programs within the settlement area.

Among the final recommendations from the Review meeting was a decision to establish a working group that could develop a review methodology for the following review period and to improve information compilation and presentation. The Gwich'in and Sahtu Implementation Committees agreed to set aside a full day at the end of its April 2002 meetings to determine the required action steps. This topic is expected to be a recurrent item on the Implementation Committees' agendas.

3.3 RESOURCE DEVELOPMENT IN THE MACKENZIE VALLEY

In the past 25 years, significant changes have occurred in the political and economic working environment of the NWT. The signing of the Gwich'in Comprehensive Land Claim

Agreement included comprehensive changes in the management of the environment and potential resource development in the Gwich'in Settlement Area (GSA). New proposals to build a natural gas pipeline down the Mackenzie Valley would see natural gas moving from Prudhoe Bay, Alaska, and the Mackenzie Delta, through the Mackenzie Valley, to Alberta or British Columbia.

Currently, two natural gas pipeline development proposals are being considered that have increased the resource development activities in the GSA:

- Mackenzie Delta Route

Conoco, ExxonMobil, Imperial Oil and Shell are studying a stand-alone Canadian Mackenzie Delta project. The project would have an anticipated throughput rate of 0.8–1.2 billion cubic feet per day, once construction is complete.

- Over-The-Top Route

The Alaskan Gas Producers Pipeline Team (British Petroleum, ExxonMobil and Phillips Petroleum) is studying a northern pipeline route referred to as the over-the-top route, with an anticipated initial throughput rate of 4 billion cubic feet per day, once construction is complete. This project involves a pipeline from Prudhoe Bay, crossing into Canadian waters and buried under the floor of the Beaufort Sea.

No project has been formally proposed at this time. It will be important to undertake a coordinated planning effort to ensure Gwich'in participation in the proposed resource development activities. Increasing land use demands in the GSA will make environmental planning, resource development and management, and sustainable development planning more challenging and critical in the years to come.

In order to make informed decisions for the future, which take advantage of economic and resource development and maintain environmental integrity, a strong information base will be required. The need to have current and detailed information as well as a process for managing this information has been recognized by Aboriginal, territorial and federal governments through provisions in the Agreement as well as the MVRMA.

Environmental non-governmental agencies have also identified gaps in the research needed to support land and resource development initiatives and are currently working on a variety of activities to address these gaps.

The MVEIRB began negotiations with the Canadian Environmental Assessment Agency in January to develop a framework for participation on a possible panel to review a pipeline application. This Board is also developing an MOU with the Environmental Impact Review Board for the Inuvialuit Settlement Region (ISR), which would set the groundwork for joint assessments of trans-regional projects.

NORTHERN PIPELINE ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT AND REGULATORY CHAIRS' COMMITTEE

The Northern Pipeline Environmental Impact Assessment and Regulatory Chairs' Committee is comprised of the chairs of the Mackenzie Valley IPGs, including the Gwich'in Land and Water Board (GLWB), MVEIRB, the Mackenzie Valley Land and Water Board (MVLWB), and the Sahtu Land and Water Board, the ISR co-management boards and officials from the National Energy Board (NEB), the NWT Water Board, the Canadian Environmental Assessment Agency, the GNWT and INAC. Its mandate is to coordinate the various regulatory and environmental assessment requirements in preparation for an application to build a Mackenzie Valley natural gas pipeline.

The Committee's work culminated in the release in January 2002 of the *Draft Cooperation Plan for Environmental Impact Assessment and Regulatory Review of an Northern Gas Pipeline Project*, which outlines how these various bodies will work together. The Plan was put out for public comment for 60 days, after which comments were collated, analyzed and incorporated into a final Cooperation Plan, to be forwarded to the Minister of IAND in April 2002. This document and the responses to the *Draft Cooperation Plan* from various organizations, departments and First Nations groups are posted on the MVEIRB Web site: www.mveirb.nt.ca.

A Working Group of the Chairs' Committee is developing a set of common information requirements and terms of reference for an environmental impact screening assess-

ment of a pipeline project application. This work began in January 2002 and is carrying on into the new fiscal year.

3.4 LAND USE PLANNING

The Agreement created a legal requirement for a land use plan to promote conservation and sustainable development in the GSA. The Gwich'in Land Use Plan: *Nanh' Geenjit Gwitr'it T'igwaa'in, Working for the Land*, was completed in 1999. The Gwich'in Land Use Planning Board (GLUPB) produced and distributed 200 copies of the Plan to the Gwich'in communities, Gwich'in regional and industry organizations, and government. The Land Use Plan was approved by both the GTC and GNWT in 1999.

The federal government is the final signatory to the Land Use Plan and is unable to approve it. The government, as represented by the Minister of IAND, has expressed a concern because of the incompatibility between the provisions of the Land Use Plan and the Canada Mining Regulations. In November, representatives of the GLUPB and GTC met with the Minister to discuss solutions that would allow federal approval of the Plan. An agreement was reached and outlined in a subsequent letter from the Minister to the GLUPB. The key points of this communication included:

- reiteration that the Minister is unable to approve the Plan given the current wording of the Canada Mining Regulations;
- a short-term resolution of the incompatibility which will involve a five-year interim land withdrawal of subsurface resources in the proposed conservation and heritage conservation zones of the Plan;
- during this five-year period, INAC will amend the Canada Mining Regulations to ensure compatibility between the regulations and the Plan in the long term;
- the GLUPB will update the Plan according to amendments, revisions and additions received since November 1999. This updated Plan will be presented to each of the communities before it is resubmitted to the GTC, GNWT and INAC for approval;
- the Minister of IAND will sign the Plan at the same time that the five-year interim land withdrawal is approved; and

- INAC has committed funding for mineral and energy assessments which will be done on the proposed conservation zones within a five-year time frame. These assessments will allow the GLUPB to complete more detailed planning for these areas in the future.

It is anticipated that the Land Use Plan will be approved in the 2002–2003 fiscal period.

4 Implementation Committee

The Implementation Committee is composed of senior officials representing each of the parties.

Committee members in 2001–2002 were Fred Carmichael, President, GTC, who was represented by Alex Benitah, Implementation Coordinator; Mark Warren, Assistant Deputy Minister, Ministry of Aboriginal Affairs, GNWT; and Aideen Nabigon, Director, Implementation Management Directorate, INAC, Government of Canada.

Pursuant to section 28.2 of the Agreement, the Committee is responsible for:

- overseeing and providing direction to guide the implementation of the Agreement;
- monitoring the status of the Implementation Plan;
- adjusting the schedule for carrying out implementation activities, reallocating resources, and amending the Implementation Plan, when necessary;
- addressing disputes between the parties;
- preparing an annual report on the implementation of the Agreement for the general public; and
- making recommendations for the implementation of the Agreement, following the initial 10 year implementation period.

During the year, the Committee met three times, in Yellowknife on April 26, 2001, Inuvik on August 14 and 15, 2001, and Ottawa on December 19, 2001.

4.1 FIVE-YEAR GENERAL REVIEW OF THE GWICH'IN IMPLEMENTATION PLAN

The Implementation Committee continued to resolve the 20 outstanding issues identified in the Five-Year General Review of the Gwich'in Implementation Plan. Currently, 11 issues have been resolved. Several issues are ongoing in nature and in 2001–2002, the Implementation Committee worked on the following:

Issue 3 — Support of the traditional economy and encouragement of the employment of Gwich'in

The members of the Implementation Committee, along with members of the Sahtu Implementation Committee and the Economic Measures Working Group, federal and territorial government representatives and individuals designated by the Gwich'in, met in Inuvik on November 21–23, 2001 to review the effectiveness of government programs related to the economic measures provisions of the Agreement.

Issue 4 — Settlement Area Harvest Study

The Implementation Committee approved the reallocation of \$35,000 from the GLWB to the GRRB to continue the Gwich'in Settlement Area Harvest Study (SAHS) in the 2001–2002 fiscal year. In its discussion of this funding request, the Committee agreed with the GRRB proposal to

extend the SAHS past its initial seven-year period to the end of the 2001–2002 fiscal year.

Issue 12 — Summary page outlining roles and responsibilities of federal departments

On April 26, 2001, the Implementation Committee approved and signed amendments to the Implementation Plan that summarize the roles, responsibilities and obligations of federal government departments under the Agreement.

Issue 19 — Communication and Information Strategy

The Implementation Committee began work on developing terms of reference for a CD-ROM presentation in order to communicate the Agreement to Gwich'in communities and the public. It agreed to develop a pilot project targeted to school-aged children, possibly adapting the presentation, if successful, to a wider audience.

4.2 RENEWAL OF THE GWICH'IN IMPLEMENTATION PLAN

Further to the recommendation of the Implementation Committee, the parties to the Agreement initiated discussions on the renewal of the Implementation Plan for the next implementation period. The current Implementation Plan expires on December 22, 2002. Although the Committee addressed some negotiation funding issues at its April meeting, most of the discussions on the renewal of the

Implementation Plan took place between the leads designated by the GTC, GNWT and Government of Canada.

4.3 DIGITAL TOPOGRAPHICAL INFORMATION

In December 1999, the GTC requested digital topographical information (maps) from Natural Resources Canada (NRCan) in order to build a foundation for a land management system in the GSA. As a result of discussions at Implementation Committee meetings, the Government of Canada agreed in 2001–2002 to provide funding for the GTC to purchase this information from NRCan through a three-year renewable subscription agreement. The GLWB and GLUPB were included as recipients in this subscription agreement, entitling these boards to receive the same information as the GTC.

4.4 OTHER ACTIVITIES

The Implementation Committee was active in other areas, including:

- approving the reallocation of implementation funding;
- producing its annual report for 2000–2001;
- inviting IPGs to make presentations to the Committee on issues they are facing; and
- overseeing the nomination and appointment process for boards established pursuant to the Agreement.

5 Implementing Bodies

The Agreement provides for the establishment of implementing bodies responsible for managing wildlife resources, conducting environmental impact assessments (EIAs) and reviews of development proposals, planning and regulating land and water use, resolving issues relating to surface entry and compensation, settling disputes related to the interpretation of the Agreement and determining eligibility for participation as beneficiaries of the Agreement. The Implementation Plan sets out the membership, functions and time frames for the establishment of each implementing body.

The Gwich'in Arbitration Panel, GLWB, GLUPB, GRRB, Renewable Resource Councils (RRCs) and MVEIRB are operational. Current membership of these implementing bodies, excluding the RRCs, is listed in Appendix 1.

Chapter 26 of the Agreement calls for the establishment of a Surface Rights Board through separate legislation. This quasi-judicial body will have jurisdiction to resolve disputes between landowners and holders of surface or sub-surface commercial interests over entry to the lands and compensation for their use. The Board will consist of members residing in the NWT, and when dealing with Gwich'in lands, it shall act through a panel of its members, at least one of whom shall be a resident of the GSA. Because the Surface Rights Board has yet to be created by legislation,

relevant surface rights disputes in the GSA may be referred to the Gwich'in Arbitration Panel.

5.1 GWICH'IN ARBITRATION PANEL

Chapter 6 of the Agreement provides for the establishment of the Gwich'in Arbitration Panel to resolve disputes that arise during the implementation of the Agreement.

The Arbitration Panel has not been called upon to arbitrate any disputes since its inception. Panel members did not meet in 2001–2002.

5.2 GWICH'IN LAND USE PLANNING BOARD

The GLUPB is responsible for developing and implementing a land use plan for the GSA and for reviewing and proposing approvals, exceptions and amendments to the plan. The Gwich'in Land Use Plan will provide for the conservation, development and utilization of land, resources and waters for the benefit of all Canadians, with special attention devoted to the needs of the Gwich'in.

In 2001–2002, the Board continued discussions with INAC and the GTC to resolve INAC's concerns with respect to the conflict between the Land Use Plan and the Canada Mining Regulations. Agreement was reached between the

parties, resulting in the Board making some revisions to the Land Use Plan.

Other activities of the Board included:

- attendance at the CIMP workshop in Yellowknife in March. At this time, the Board has no direct role to play in the process;
- review of the resources that would be required for a review of a pipeline application;
- submission of a draft 10 year work plan and budget to the parties of the Agreement as part of the renegotiation of the Implementation Plan. The Board gave consideration to determining adequate funding for items such as the implementation and five-year review of the Land Use Plan, a trainee planner position, ongoing planning and possible review of a pipeline application; and
- attendance at a meeting hosted by the Yukon Land Use Planning Council to discuss the creation of a Peel River Watershed Land Use Planning Commission. This meeting provided the opportunity for the groups that would be involved in land use planning in the Peel River Watershed to examine what a cooperative planning process could look like.

5.3 GWICH'IN RENEWABLE RESOURCES BOARD

BOARD OPERATIONS

The GRRB, created pursuant to section 12.8 of the Agreement, completed its eighth year of operation. The Board's mandate is to ensure the sustainable use of wildlife, fish and forests so they are available today as well as for future generations. The Board has successfully conducted several research and management projects. As a regional public board responsible for renewable resource management in the GSA, it has ensured that the public is involved in renewable resource management programs and has established a good working relationship with other IPGs and government agencies. The Board meets twice a year in one of the Gwich'in communities. During these regular meetings, the Board also meets with the RRCs to discuss local concerns about renewable resource management.

RESEARCH AND MANAGEMENT PROJECTS

To gather current information on renewable resources in the GSA from which to make informed management decisions, the Board allocated \$220,500 to 19 research and management projects. Funded projects included:

- research on caribou (Bluenose and Porcupine herd), waterfowl habitat, scoters and Tundra swans;
- three fisheries projects: Rat River (monitoring and population assessment) and Peel River (monitoring);
- two forestry research and management projects;
- seven education and cultural projects: on-the-land camps and trek, nature day, youth work experience, and trapper training; and
- the SAHS.

By working closely with the RRCs and government agencies, the Board is working toward long-term sustainable use and conservation of wildlife, fish and forestry resources. The Board worked with the RRCs on several community-based research projects to address local resource management concerns and to build local capacity in the area of resource research and management. The Board ensured that community members were involved in the approval of research and management programs and in field research. Community field assistants made a valuable contribution to research projects.

RENEWABLE RESOURCE MANAGEMENT

Planning for sustainable use of wildlife, fish and forests today and in the future has been a major focus of the Board and staff. Renewable resource management planning allows communities, the Board and agencies the opportunity to determine how resources will be used and managed to ensure that they will be available for today's and future generations. Previously, the Board assumed a lead role in completing the grizzly bear management plan in the GSA. The Board will continue to work on resource management plans to identify resource use priorities, concerns and management needs. The GRRB worked with communities to allow resident and guided sport hunting in the GSA. Forest management planning has focused on establishing forest monitoring plots and planning for future research.

SETTLEMENT AREA HARVEST STUDY

The SAHS has been ongoing for six years. It will allow the GRRB to protect Gwich'in hunting, fishing and trapping by setting the Gwich'in Minimum Needs Level, and will provide information for renewable resource management. The SAHS relies on the participation of Gwich'in living in the GSA. To provide an incentive for participants, the Study includes a contest with monthly prizes awarded in each community. Harvest information is displayed in RRC offices so community members can see the results as they become available.

The GRRB requested additional funding from the Implementation Committee to continue the SAHS past June 2001. In winter 2001, the Committee reallocated \$35,000 from surplus funds held by the GLWB. The GRRB felt it was important to continue the Study since it is a good community monitoring program and will provide valuable information during the current period of oil and gas exploration. No funds have been identified for the SAHS beyond the 2001–2002 fiscal year.

GWICH'IN ENVIRONMENTAL KNOWLEDGE PROJECT

The Gwich'in Environmental Knowledge Project produced a second book, containing an additional 20 wildlife and fish species. A book launch was held in Fort McPherson in September, when the Board held its regular fall meeting.

Further work was completed on the traditional/local knowledge database. The use of this database by the GRRB staff and external organizations is increasing.

EDUCATION AND TRAINING

A major component of the GRRB's operations has been the education and training of Gwich'in beneficiaries in renewable resource research and management. The Board has continued or initiated several programs, including:

- on-the-job training positions (office manager and fisheries technician trainee);
- training of community interviewers for the SAHS and Gwich'in Environmental Knowledge Project (over the past seven years, 37 individuals have been trained and employed as community interviewers);

- Summer Student Program, in which each summer, the GRRB office hires two to three students in renewable resource research and management projects (students obtain first-hand work experience and learn about co-management of renewable resources. To encourage students to pursue a career in renewable resource management, the Board offered a work experience program in which high school students assisted researchers and monitors with various projects);
- Jim Edwards Sittichinli Scholarships of \$1,000 awarded to college or university students pursuing studies in renewable resources or a related field (two scholarships were awarded this year);
- training to address professional enhancement of staff;
- participation in community career days, nature days, and science camps and fairs to encourage youth to pursue careers in renewable resource management (for example, the Board organized and funded the Youth Millennium Trek whereby youth from throughout the GSA participated in a hike, youth and Elders' camp, and canoe trek to learn more about the land and traditional use of the area. This year, the Trek traveled from Fort McPherson to Aklavik via the Peel and Husky channels); and
- communications and outreach to disseminate information on the Board's activities and programs (for example, the organization's Web site at www.grrb.nt.ca was revised).

WORKING TOGETHER TO TAKE CARE OF THE LAND

The Agreement requires that the GRRB work with Gwich'in and government agencies to ensure responsible renewable resource management. The GRRB has established good working relationships with the IPGs in the GSA and in other land claim areas.

The RRCs are the foundation of renewable resource management in the GSA. As such, the GRRB has worked closely with the RRCs to ensure their involvement in renewable resource research and decision making. The GRRB has also worked with the RRCs and GTC to advance renewable resource management in the GSA and looks forward to continued collaboration with these bodies in the future.

5.4 MACKENZIE VALLEY ENVIRONMENTAL IMPACT REVIEW BOARD

The MVEIRB is the IPG mandated under the MVRMA to conduct environmental assessment and review of development projects in the Mackenzie Valley. The Board's jurisdiction applies to all lands in the NWT, excluding the ISR and Wood Buffalo National Park. The MVRMA replaces the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA) in the Mackenzie Valley, except under specific circumstances.

STAFFING AND LOCATION

The Board's office in Yellowknife houses a staff of eight, including an executive director, three environmental assessment officers, finance and administrative officer, a traditional knowledge coordinator, a communications officer and the Board secretary.

ENVIRONMENTAL ASSESSMENTS

The Board completed eight environmental assessments in the 2001–2002 fiscal year and placed a ninth on hold because of inactivity by the company. At year end, it had one active ongoing assessment, the DeBeers Canada Mining Snap Lake underground mining development.

The assessments completed in 2001–2002 included:

- Canadian Zinc Corporation's Phase I drilling program. The Phase I drilling and fuel cache retrieval were submitted under one land use permit. The MVEIRB split this referral into two separate environmental assessments;
- Patterson Lumber Ltd.'s timber-cutting licence application near Pine Point;
- Paramount Resources' Bovie Lake and Arrowhead exploratory drilling programs near Fort Liard. These two referrals were combined into a single environmental assessment, described as the Paramount Liard East program;
- Paramount Resources' Cameron Hills exploratory drilling program in Cameron Hills;
- Paramount Resources' Gathering System and Pipeline Development. This environmental assessment was

the first completed in cooperation with the NEB under the MVEIRB-NEB MOU signed in December 2000; and

- Canadian Zinc Corporation's Phase II drilling program.

The following environmental assessments were also completed and were waiting for ministerial approval at year end:

- Canadian Zinc Corporation's Cat Camp and Fuel Cache Retrieval and Clean-up; and
- Canadian Zinc Corporation's Decline and Metallurgical Plant.

The Robinson's Trucking Ltd.'s Drybones Bay gravel quarry was initially referred for environmental assessment in March, but was put on hold by the MVEIRB since the company decided not to proceed with the project at that time. As well, Canadian Forest Oil Ltd.'s Fort Liard 2D and 3D seismic development was referred in October, but the company withdrew its permit applications before the environmental assessment was initiated.

SITE VISITS

The Board made a site visit in July to the DeBeers Canada Mining Ltd.'s proposed underground diamond mining development at Snap Lake.

In August, the Board visited Canadian Zinc Corporation's Prairie Creek mine site near the Nahanni National Park Reserve to view the proposed development.

BOARD ACTIVITIES

Board members participated in 10 board meetings and 15 teleconferences during the year, including a regularly scheduled meeting and community open house in Inuvik.

Strategic Planning

In December, the Board initiated an internal strategic planning exercise to determine its future directions. This three-day workshop also developed the mission, vision and values of the Board. The resulting strategic planning document set the groundwork for the development of a three-year business plan, consisting of an expenditure plan geared to the anticipated activity resulting from the proposed application for a

Mackenzie Valley pipeline and a work plan for submission during the 2002–2003 budget year.

The Board members developed five key goals for the organization. These are to:

- provide leadership in environmental management;
- establish relationships and partnerships with stakeholders;
- develop and implement EIA processes and procedures;
- enhance the Board's communications with its stakeholders; and
- acquire resources and develop the Board's capacity.

Budget

In August, the chair and executive director met with the Implementation Committee in Inuvik to discuss the Board's budget and the 10 year review of the Gwich'in Implementation Plan.

INAC provided supplementary funding to all northern boards for participation in the ongoing work of the Northern Pipeline Environmental Impact Assessment and Regulatory Chairs' Committee. This funding allowed the MVEIRB to work on this important issue without it having a great impact on the Board's budget.

The Board established a Finance Committee to help the staff with the budgeting process and to provide an ongoing oversight function.

Environmental Assessment Guidelines

The MVEIRB held a workshop with EIA practitioners in September on its revised *Guidelines for Environmental Impact Assessment in the Mackenzie Valley*. As a result of this successful workshop, a work plan was initiated to complete these guidelines in cooperation with other stakeholders. The workshop was jointly funded by INAC, MVLWB and MVEIRB.

The Board revised its draft *Rules of Procedure for Environmental Assessment and Environmental Impact Review Proceedings* and formally adopted these rules in March, after publishing notification in the *Canada Gazette* in December.

The Board continued its work on the *Generic Terms of Reference for the Environmental Assessment of Oil and Gas Developments* in the Mackenzie Valley.

The MVEIRB also began to develop a discussion paper on socio-economic impact assessment. This document and a public consultation process will be used to develop socio-economic guidelines for environmental assessments.

The Board has a seat on the Cumulative Effects Assessment and Management Framework (CEAMF) Steering Committee which comprises various government departments and Aboriginal organizations. This group has been developing a framework to define cumulative assessment in the NWT.

The various documents referenced here are available on the Board's Web site at www.mveirb.nt.ca.

Board Training

The Board undertook training in oil and gas issues in April. This training was a joint effort with members of the MVLWB. Presentations were made by the Alberta Energy Utilities Board, the Alberta Natural Resources Conservation Board, Canadian Association of Petroleum Producers (CAPP) and independent consultants. CAPP arranged for site visits to familiarize Board members with oil and gas facilities in the Calgary area.

BOARD RELATIONS SECRETARIAT

The Board participated in a workshop hosted by INAC in November for northern assessment and regulatory boards and assisted in developing the terms of reference for a Board Relations Secretariat.

TRANSBOUNDARY COOPERATION AGREEMENTS

Board staff discussed cooperation agreements with other regulatory agencies and boards operating adjacent to the Mackenzie Valley, namely the Nunavut Impact Review Board, the Environmental Impact Review Board for the ISR, and the Alberta Natural Resources Conservation Board. These agreements set out how the respective boards will cooperate with each other in dealing with transboundary environmental assessments. This process is separate from the *Draft Cooperation Plan* for the proposed Mackenzie Valley natural gas pipeline.

OTHER

The MVEIRB began to develop traditional knowledge guidelines for environmental assessments.

Board members and staff attended or made presentations at 18 workshops, committees, symposia and conferences during the year.

THE NEXT 12 MONTHS

In addition to the MVEIRB's environmental assessment activities, work will continue on the discussion paper on socio-economic impact assessment. A workshop on traditional knowledge in the environmental assessment process is planned for November 2002, to assist in the finalization of MVEIRB guidelines in this area.

5.5 GWICH'IN LAND AND WATER BOARD

The GLWB is the regulatory authority identified under the Agreement and is given effect by the MVRMA to regulate land and water use throughout the GSA.

The mandate of the Board is to provide for conservation, development and utilization of land and water resources in the GSA in a manner that will provide the optimum benefit for present and future residents of the GSA, the Mackenzie Valley and all Canadians. The MVRMA authorizes the Board to regulate the use of land and water by issuing, amending, renewing and suspending land use permits and water licences throughout the GSA, including all Crown, Gwich'in and other private lands.

The Board consists of five members. The GTC nominates two members, and two members are nominated by the GNWT and Government of Canada. The four members then nominate a chair. All members are appointed by the Government of Canada for a three-year term.

GLWB staff include an executive director, geographic information system (GIS) technician, land and water technician and office manager.

In fiscal year 2001–2002, 10 land use permits and one water licence application were received and processed.

6 Gwich'in Tribal Council

The GTC is the organization mandated by the Agreement to represent Gwich'in beneficiaries on the Implementation Committee and to ensure the protection of Gwich'in rights and interests, as outlined in the Agreement. Since its incorporation in 1992, the GTC has made steady progress in establishing an integrated resource management framework in the Mackenzie Valley, as required by the Agreement. Some of the GTC's key implementation activities are described below.

6.1 ENROLMENT BOARD

The Enrolment Board became operational in March 1993. The GTC became responsible for the Board on December 22, 1997. The Board is responsible for enrolling all suitable persons of Gwich'in ancestry in the Agreement, in accordance with Chapter 4. Only those enrolled in the Agreement are entitled to run for office, vote and participate in the activities of the GTC, its subsidiaries and affiliates, or to receive money in future payouts. In April 1994, the first Enrolment Registry listed 1,245 beneficiaries. This number has increased to 2,500, as of March 2002.

The Enrolment Coordinator distributes and receives applications under section 4.2.1 of the Agreement and presents them to the Board, which meets three times a year. Applications accepted by the Board are then processed by

the Enrolment Coordinator. A certificate of enrolment is prepared, and a Gwich'in enrolment card is issued for each beneficiary. These documents include picture identification and the individual's registered enrolment number.

Issuing enrolment cards has an additional benefit. As part of the increased global airport security measures, airlines now require photo ID from all passengers. Beneficiaries from all the GSA communities can take advantage of this service in Inuvik, when preparing for air travel.

As a result of the work updating the Enrolment Registry since October, Christmas hampers were successfully delivered to beneficiaries. Updating includes adding beneficiaries living outside the GSA. Keeping the Registry up to date will remain a major part of the Enrolment Board's work, as people move, marry, have children and die.

In March, the GTC approved the permanent relocation of the Board from Fort McPherson to Inuvik.

6.2 CUMULATIVE EFFECTS ASSESSMENT AND MANAGEMENT FRAMEWORK

In December 1999, the Minister of the Environment and the Minister of IAND committed to the creation of a framework to aid in the development of cumulative effects assessment management for the NWT. A working group, the CEAMF

Steering Committee, comprised of Aboriginal government, industry and non-governmental representatives, was struck to formulate a work plan to assist in the creation of this framework. The GTC was one of the original members of the working group.

In January 2001, the GTC withdrew from the Steering Committee since its representative felt that the Committee had exceeded its mandate as originally established by the Ministers of IAND and the Environment. In the following July, the Steering Committee sent a letter to the GTC reaffirming that the CEAMF would not, and could not, supersede land claim and self-government agreements. The letter also confirmed the importance of fully implementing Part VI of the MVRMA. Based on this information, the GTC resumed its active role on the CEAMF Steering Committee.

Over the past fiscal year, the CEAMF Steering Committee has completed some important tasks, including a discussion paper entitled "Lessons Learned, Gaps and Challenges," and a draft "Blueprint for Implementing the CEAMF." These documents describe challenges and make recommendations to accomplishing cumulative effects assessment in the NWT. The GTC will continue to take an active role in the CEAMF process. The next fiscal year will set the stage for developing and implementing regional plans of action, as well as supporting land claims processes established under the MVRMA.

6.3 CONSULTATIONS ON THE YUKON ENVIRONMENTAL AND SOCIO-ECONOMIC ASSESSMENT ACT

The Government of Canada, the Council of Yukon First Nations and the Yukon Government continue to draft a new Yukon Environmental and Socio-Economic Assessment Act. The GTC commented on the May draft. During that review the GTC's main concern was to obtain the right of nomination to the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Board. To date, this request has not been granted.

An Implementation Plan is being developed to assist in the implementation of the proposed Act. The GTC is primar-

ily concerned about the establishment of assessment districts as described in that Plan. The GTC is advocating the inclusion of both the Primary and Secondary Use Areas of the Yukon within the same assessment district.

6.4 YUKON DEVOLUTION TRANSFER AGREEMENT

The Yukon Devolution Transfer Agreement, negotiated between the Government of Canada, the Yukon Council of First Nations and the Yukon Government, will devolve the Government of Canada's responsibility for resource management to the Yukon Government. The Devolution Transfer Agreement includes the responsibility for jurisdiction of the Primary and Secondary Use Areas which were negotiated in the Agreement.

The *Yukon Act* was approved by Parliament in January, ensuring that the Devolution Transfer Agreement will take effect in April 2003. The GTC is presently opposed to the Devolution Transfer Agreement as it was not invited to the core negotiations table, nor was it consulted as per the definition of consultation found in the Land Claim Agreement or in the Delgamuukw Supreme Court of Canada decision. The GTC will conduct a legal review of the devolution transfer process in the coming fiscal year and may take action, as appropriate.

6.5 BEAUFORT-DELTA SELF-GOVERNMENT NEGOTIATIONS

During the year, the Beaufort-Delta Self-Government Negotiations Office (BDSGNO) continued intensive discussions in the communities on the contents of the AIP and the tasks required to complete a Final Agreement. The negotiators concentrated on preparing for Final Agreement negotiations and clarifying interpretation problems with the AIP. Internal organizational issues also preoccupied the BDSGNO in terms of hiring staff required for negotiations, supporting community capacity building and training initiatives, implementing a communications strategy, and providing administrative and executive support.

DRAFT SELF-GOVERNMENT AGREEMENT-IN-PRINCIPLE

In October, negotiators for the Gwich'in and Inuvialuit, the Government of Canada, and GNWT initialled a draft self-government AIP which recognizes new law-making and administrative powers for new and restructured governments in the Beaufort-Delta region. A signed AIP will set the foundation for continued negotiations leading to a Final Agreement.

The AIP provides for the establishment of a new public government structure, which will also provide guaranteed representation for Gwich'in and Inuvialuit. Eight public community governments would replace the existing municipal councils. There would also be one public regional government (the Beaufort-Delta Regional Government) to serve and represent all residents, with guaranteed representation for Gwich'in and Inuvialuit. At the regional level, a Gwich'in government and an Inuvialuit government would exist.

The AIP contains 29 chapters, covering areas where Beaufort-Delta governments would share or assume new responsibilities and authorities over a wide range of programs and services, including culture and language, education, out-of-school care, local government operations, training, health care, income support, child and family services, adoption, and other matters. Self-government will establish new relationships among people and governments. It means being able to:

- make and carry out decisions at the local level;
- manage resources and make laws that meet the needs of the Gwich'in people; and
- create, provide and have control over programs and services appropriate to the culture and people.

With guaranteed representation on community public governments, greater flexibility in financial arrangements, and the ability to raise revenues, allowing communities to set their own priorities and plan for the future, the Gwich'in and Inuvialuit can make more productive choices and thereby become less dependent on government programs and services and strengthen their cultures and languages.

The next 5 to 10 years may see a marked increase in resource exploration and development and possibly a gas pipeline. Many people will find employment and business

opportunities, but families and communities will also experience many negative social and cultural impacts. However, greater control over government programs and services will allow the Gwich'in to create their own solutions and be better prepared to address the negative impacts of major resource development.

CONSULTATIONS

Community Workshops

Workshops in each of the eight Beaufort-Delta communities provided a general overview of the AIP and provided an opportunity for the communities to identify activities needed to prepare for, and complete, the Final Agreement. Nineteen workshops were held (including a special one at the request of the Fort McPherson community Elders), with focused themes on constitutions and core laws, priorities and planning, and organizational structure and financing.

Regional Meetings

Two leadership meetings were held which focussed on reviewing the AIP and task identification, prioritization and implementation strategies. A special conference on community justice was held, hosted by the BDSGNO in collaboration with the Community Justice Committees, which also included a review of the AIP provisions and upcoming activities.

Regional Management Committee

The Regional Management Committee comprises senior GNWT managers involved in the self-government process. Through workshops, the Committee members have developed a better understanding and awareness of the AIP, a basic work plan and a closer working relationship with the BDSGNO negotiators.

A closer working relationship may yield the following benefits:

- avoidance of conflicts in the delivery of programs and services with future self-government programs and services;
- smooth transition for the implementation of the self-government agreement; and

- assistance to staff in the development of skills and capacity.

Communications

The BDSGNO developed information packages for the community self-government field workers to deliver to each household in the region. These packages include summaries of the AIP, posters, brochures and a video and slide presentation, outlining the various components of the AIP.

Upcoming Activities

Future communications activities include training for the field workers.

To complete the Final Agreement, communities will be required to develop:

- community public government constitutions;
- regional public government constitution;
- starter kit of policies and laws for effective governance, such as financial policies and procedures for the operation of councils;
- implementation plans to assume the powers set out in the AIP; and
- administration and management structures, and the associated costs of government.

To assist the communities in the above tasks, workshops will be held with community members and leaders, followed by practical training and capacity building initiatives.

Capacity-Building Tools

The BDSGNO began the development of a Community Development Instructor/Facilitator Manual to assist field workers, community development workers and negotiation staff in the facilitation of community development, capacity building and training activities.

Self-Government Training Subcommittee

A Regional Education and Training Committee has reviewed the draft AIP and formed a subcommittee to collaborate and cooperate on training initiatives to reduce duplications and maximize the delivery of training to community staff and residents. The Committee held one meeting in 2001–2002, and it has initiated the development of

comprehensive assessment tools to determine the future training needs for self-government and identify opportunities to deliver training within the region.

TERRITORIAL INITIATIVES

The Aboriginal Summit is a coalition of territorial Aboriginal governments (Inuvialuit Regional Corporation, GTC, Sahtu Secretariat Incorporated, Dogrib Treaty 11, etc) that has agreed to work together on issues affecting their membership. As well, the Inter-Governmental Forum (IGF), which includes the Government of Canada, GNWT and leaders of the Aboriginal Summit, meet to discuss territory-wide issues.

Devolution

A great deal of interest was expressed by the IGF in the transfer of authority for land and resources to the GNWT. These discussions built on the *Memorandum of Intent on Devolution and Resource Revenue Sharing*, which was endorsed in May. The mandate to negotiate devolution was approved by the Aboriginal Summit leadership in February.

Financing Governments

The Aboriginal Summit is working to reshape the current financial arrangements within the NWT. It is developing a territorial financial model that could be used to restructure financial arrangements as a result of self-government agreements or a devolution agreement.

Discussions between the Aboriginal Summit and the GNWT on the financing of governments focused on gaining a better understanding of a post self-government and devolution fiscal relationship between governments. It is anticipated that these bilateral discussions will result in a proposal to the federal government that may require changes to the funding approaches for both the GNWT and Aboriginal/public governments in the North.

Capacity Building

Capacity building discussions included the financial/organizational capacity of Aboriginal governments to assume land claim and self-government responsibilities,

educational and training requirements, and information-sharing and joint research.

Economic Development

Future activities of the Aboriginal Summit aimed at improving government policy in the delivery of economic development programs may include:

- identification of programs, services and initiatives;
- identification and analysis of strategies and studies; and
- development of a work plan to better access, obtain or use economic development programs, resources and policies.

6.6 IMPLEMENTATION PLAN RENEGOTIATIONS

The existing Implementation Plan for the Agreement, signed in 1992, will expire on December 22, 2002. Chapter 28 of the Agreement requires that the Implementation Committee deliberate on, and make recommendations for, the implementation of the Agreement beyond the initial 10 year period.

In July 2001, the GTC, Government of Canada and GNWT began negotiating a new Plan for the next implementation period. The negotiators met monthly to discuss obligations currently not being fully implemented and the need for new financial resources for the operation of all implementing bodies.

In February, the GTC submitted the financial requirements of all Gwich'in organizations for the next five years, as well as discussion documents on issues considered problematic. As of March 31, 2002, the Government of Canada has not responded to the GTC submissions.

6.7 RESOURCE MANAGEMENT

The GTC resource manager is responsible for ensuring that Gwich'in community interests are included in resource management activities within and around the GSA. The Agreement requires that all specified rights be integrated into these resource management activities. This process includes developing and maintaining working relationships on all resource management issues with all Gwich'in organ-

izations, non-governmental organizations, the GNWT and the Yukon Government. Projects initiated or continued during the year dealt with wildlife and forest management and issues of political overlap.

WILDLIFE MANAGEMENT

The GTC Resource Management Department participated in all phases of both the GNWT's and the Yukon Governments' Wildlife Act processes. The GTC was a member of the NWT Wildlife Aboriginal Advisory Group, which produced recommendations to the Minister of RWED on wildlife issues for the new *NWT Wildlife Act*. The GTC was actively involved in the land claim integration component of this Act.

The GTC also participated in processes relating to both the GNWT's and the Yukon Governments' development of Species at Risk legislation.

At the regional level, the Resource Management Department continued to work on initiatives with territorial governments, First Nations governments and the GRRB. These initiatives included management plans for grizzly bear, caribou and Dall sheep and continued implementation of Dall sheep sport hunting in the GSA.

FOREST MANAGEMENT

The GTC, in collaboration with RWED and the GRRB, continued to work on producing a Forest Management Plan. During the year, considerable progress was made on this Plan.

POLITICAL OVERLAP ISSUES

The Gwich'in have traditional harvesting areas that overlap into other settled land claim areas, including the Inuvialuit Settlement Region, Sahtu Settlement Area, Vuntut Gwich'in Settlement Area and Nacho Nyak Dun Settlement Area. Overlap agreements on harvesting and wildlife management are required. The Resource Management Department has taken a lead role in developing these overlap agreements.

RENEWABLE RESOURCE COUNCILS

The RRCs were established through designated Gwich'in organizations in each of the four communities. Their roles

are to promote local involvement in renewable and non-renewable resource management. During the year, the RRCs assisted the GRRB with wildlife and forest management activities. The RRCs were actively involved in the consultation process on oil and gas development in the GSA. Finally, the RRCs began to develop individual five-year strategic plans.

ENVIRONMENTAL CONTAMINANTS

The Gwich'in have strong ties to the land and still consume traditional foods. In most cases, traditional food is the main staple of the Gwich'in diet. Because of concerns about contaminants from long-range and local sources entering the food chain through fish, beaver and muskrats, the GTC decided to participate in the Northern Contaminants Program (NCP), which is conducting research on this issue. Further studies are needed to address environmental contaminants, and communication activities are needed to disseminate information to the Gwich'in. The NCP increased public awareness of its activities through presentations at RRC meetings. Through the testing of fish, muskrats and beaver for contaminants, Gwich'in were assured that the fish are safe to eat. The NCP is very important to the Gwich'in because of their continued reliance on traditional foods. The Gwich'in foresee many opportunities for future projects funded through the NCP.

The GTC's Environmental Contaminants Coordinator focused on participating in community-initiated studies of contaminant levels in traditional foods. This work involved attendance at community meetings to hear concerns and pass on information on contaminant issues. The Coordinator participated in all local-source contaminant issues in the GSA, including the collection and testing of muskrat, beaver and fish species and the remediation of an abandoned Shell Oil exploration site. The Coordinator also participated in, and provided information to the Gwich'in on other federal environmental programs, including those on climate change, CEAMF, CIMP, and the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment process. In the upcoming year, the focus of the Coordinator will be the development of programs to collect baseline data from the GSA, and consulta-

tion with the RRCs. The results of these consultations will be used to develop proposals for submission to the NCP.

6.8 GWICH'IN LAND ADMINISTRATION

The administration, management and control of Gwich'in lands is the responsibility of the GTC, in accordance with section 18.1.6 of the Agreement. Activities on Gwich'in lands include gravel pits/rock quarries; oil and gas exploration; development and reclamation; timber harvesting in its several forms; scientific research; recreational access, ranging from casual hikers to long-term cottagers; and government access, ranging from military exercises to gravel road maintenance.

During the year, the number of GTC land use activities rose considerably from those in previous years. The GTC undertook the following activities:

- Draft management plans were received for three major gravel pit operations and are now being implemented. The process of site referrals was replaced with a system for issuing authorizations within 20 minutes. This new system was well received by the construction industry.
- A comprehensive review was carried out on all Gwich'in municipal lots received under the Agreement. Historic titles were reviewed against existing or proposed municipal land use zoning, and recommendations were prepared for the GTC Board of Directors consideration.
- An information package on how to do business on Gwich'in lands was developed for industrial applicants. This information was packaged in the form of an interactive CD-ROM, the size of a business card. It was well received as an inexpensive, efficient and innovative communications tool.
- Almost a dozen environmental monitors were trained over a six week period.
- The GTC land administration fee schedule was reviewed at community meetings. A need for a further review and a one-day land use workshop was identified from these meetings.
- The Land Administration Office was moved from Aklavik to Inuvik for greater efficiency and cost savings. As part

of that process, the Gwich'in Land Administration (GLA) acquired a 4x4 crew cab for the lands officer to carry out inspections as well as for other functions, such as the daily operations of the environmental monitors.

- The Deep Water Lake lease was under review by the GNWT, with a conclusion anticipated in the near future.
- A modified, user-friendly municipal lease form was under review by solicitors. This new form will assist communities in leasing properties transferred to them, without difficulty or delay.
- Two environmental monitors and an administrative clerk were hired for most of the year, through project-specific funding.
- A proposal was developed regarding an access route for the Aklavik trail and was subsequently approved.
- The Caribou River clean-up was successfully accomplished.
- Support was received from the First Nations Forestry Program (twice), the CIMP and the Youth Employment Program to train monitors and establish permanent sample plots for environmental monitoring.

6.9 GWICH'IN SOCIAL AND CULTURAL INSTITUTE

The GSCI is the language and cultural arm of the GTC. The Institute is currently responsible for implementing the GTC's obligations under Chapter 25 of the Agreement and Chapter 9 in Appendix C of the Agreement.

GWICH'IN LANGUAGE PLAN

Projects for implementing the Gwich'in Language Plan included piloting a two-week language immersion summer camp on the land for students and Elders from Tsiigehtchic and the inclusion of sewing terms and animal and bird names in the *Gwich'in Dictionary*. The GTC staff involved with the Language Plan increased their proficiency in the Gwich'in language, attended conferences on Aboriginal languages and held workshops to create new teaching materials. A Master's degree student in linguistics at the University of Victoria assisted the staff at the immersion camp and assisted with the development of Gwich'in gram-

mar. This work will be included in future editions of the *Gwich'in Dictionary*.

REPATRIATION AND REPLICATION OF GWICH'IN TRADITIONAL CLOTHING PROJECT

Gwich'in seamstresses in Aklavik, Inuvik, Fort McPherson, Tsiigehtchic and Yellowknife continued to replicate five sets of a man's traditional caribou skin outfit worn during the late 19th century. The replicas are based on clothing currently housed at the Canadian Museum of Civilization. This project, which began in December of 2000, is a partnership between the GSCI and the Prince of Wales Northern Heritage Centre. Of the five outfits, two have been completed to date, one is almost complete and two require substantial work. All the outfits are expected to be completed by the end of June 2002, in time for presentation at the GTC Assembly later in the summer. Once completed, one outfit will be on display in Yellowknife at the Prince of Wales Northern Heritage Centre. The other four outfits will be on display in the Gwich'in communities.

GWICH'IN PLACE NAMES PROJECT

Several hundred place names previously recorded with Gwichya Gwich'in Elders, as well as their corresponding oral history and land-based information, were entered into a computer database by the GSCI heritage researcher. This database will enable the GSCI to develop educational materials for the schools and more efficiently review land use permit applications for possible impacts on heritage resources in the Gwichya Gwich'in traditional land use area.

GWICH'IN ELDER'S BIOGRAPHIES RESEARCH PROJECT

A Master's degree student from Trent University, in Ontario, worked with Gwich'in interpreters to interview 17 Gwich'in Elders during the summer. A student in the community of Tsiigehtchic was employed to type the transcripts of the audio taped interviews. From these transcribed interviews, 13 short biographical stories were written that will be used in the production of the 2003 Elders Biographies Calendar. This calendar will be on sale by mid-June 2002. Longer

versions of the biographical stories will be used for a future publication by the GSCI.

FORT MCPHERSON NATIONAL HISTORIC SITE PROJECT

Fort McPherson was designated a National Historic Site (NHS) in 1969, and a commemorative plaque was erected on the site in 1977 explaining the reasons for the designation. The designation, however, makes no mention of the Teet'it Gwich'in. Recognizing this gap, the GSCI, in partnership with Parks Canada and a PhD student from the University of Alberta, worked with the Fort McPherson NHS Steering Committee to expand the current designation to include the Teet'it Gwich'in perspective. A series of oral history interviews about the significance of the site were carried out, and a report was then drafted that recommended a new plaque be written and erected at the site. The Committee also identified other possible places for NHS commemoration within the Teet'it Gwich'in traditional land use area. Commemorations at these locations will be pursued in the new fiscal year.

NAGWICHOONJIK NATIONAL HISTORIC SITE PROJECT

GSCI staff worked with Parks Canada and the Gwich'in GIS office to produce a digital map that includes place names and other heritage resources pertinent to the Nagwichoonyik NHS designation. The map was used by the Nagwichoonyik Steering Committee to determine a boundary for the site. In January, the Committee decided on a 5 kilometre boundary on both sides of the river, for the full extent of the site which stretches for 175 kilometres along the Mackenzie River from Thunder River to Point Separation. The proposed boundary has been forwarded to the GTC for approval, and then it will be formally submitted to the Historic Sites and Monuments Board of Canada. Once the boundary has been approved, the Commemorative Integrity Statement can be completed, and a management plan and cost-sharing agreement can be negotiated between the Gwich'in and Parks Canada.

GWICHYA GWICH'IN HISTORY BOOK

Upon receipt of this book from the printer in July, it was noted that numerous printing errors had occurred as a result

of a new paper and ink combination. The printers have reprinted the book, at their cost, and it is expected the books will be available by early June 2002. Once they are received, an official book launch in the community of Tsiigehtchic will celebrate the book's release. The book will be available for sale at this event.

GWICH'IN ETHNOBOTANY BOOK

The Gwich'in Ethnobotany Book was published in partnership with the Aurora Research Institute in June. A reprint of this publication is under consideration owing to its popularity.

GWICH'IN SCIENCE CAMP

The GSCI offered its sixth annual on-the-land traditional knowledge and western science camp for 10 senior high school students in the GSA from September 7 to 16, 2002, at the Ti'oondih Healing Camp near Fort McPherson. Instructors attending the camp included Gwich'in Elders and professionals drawn from the GNWT, Gwich'in organizations, IPGs and the private sector in the fields of anthropology, biology, geography and political science. Seamstresses were on hand to teach the skills involved in making traditional Gwich'in caribou skin clothing.

GWICH'IN VOLUNTEER STORYBOOK

The GSCI, in collaboration with the GNWT's MACA researched and produced the book *I-itsiila-ii Oozri-' Ha-h — A Bell With A Name*; the story of Eva and Hugh Colins' wedding at the Mouth of Peel in 1999. This book, which includes both Gwich'in and English story text and has colourful drawings, is aimed at grades 3 to 6, and has been judged a huge success. It was written to celebrate 2001 as the International Year of the Volunteer.

GWICH'IN TRADITIONAL KNOWLEDGE POLICY

The GSCI has a working draft of the Gwich'in Traditional Knowledge Policy. Once the GTC approves this draft in principle, it will be made available to the public as a guide for all traditional knowledge work to be carried out in the GSA.

GSCI STRATEGIC ANALYSIS AND FIVE-YEAR BUSINESS PLAN

RT & Associates were hired by the GSCI to complete its strategic analysis and five-year business plan. During February and March, numerous interviews were conducted with individuals and groups regarding the future direction of the GSCI. A draft report is currently being prepared to review what the GSCI has done since its incorporation in 1992, describe what work it is capable of doing if support is forthcoming, and outline future staffing and building needs.

OTHER ACTIVITIES

The GSCI continued to review land and water applications on behalf of the GLWB and the GLA. The GSCI also reviewed research licence applications received from Aurora Research Institute. For all applications, the GSCI provided advice on their possible impact on heritage resources in the GSA as well as suggestions to Aurora Research Institute for research to be provided in accordance with the draft Gwich'in Traditional Knowledge Policy.

7 Government of the Northwest Territories

The GNWT performed various implementation activities pursuant to the Gwich'in Agreement, Implementation Plan and related funding agreements.

7.1 MINISTRY OF ABORIGINAL AFFAIRS

The Ministry of Aboriginal Affairs worked closely with the GTC, federal government and GNWT officials and the various implementing bodies established pursuant to the Agreement. The Ministry coordinated the implementation activities of all GNWT departments, prepared regular status reports for the Implementation Committee and prepared the GNWT component of this annual report.

A Ministry official actively participated as the GNWT representative on the Implementation Committee, dealing with such issues as the economic measures three-year review, communications, board funding requests, the SAHS, the reallocation of implementation resources, and the Gwich'in Implementation Plan renegotiations.

In conjunction with Implementation Committee meetings held in Yellowknife in April, Ministry officials coordinated a joint Gwich'in/Sahtu Implementation Committee workshop. The purpose of the workshop was to discuss operating procedures and the need for a formal procedures manual for the Implementation Committee.

Ministry officials, on behalf of the GNWT, coordinated the three-year Economic Measures Review meeting that was held on November 21–23, 2001 in Inuvik. Four GNWT departments (RWED, Department of Education, Culture and Employment [EC&E], Department of Transportation, and Department of Public Works and Services [PW&S]) gave presentations outlining mandates and programs to support the economic measures objectives in Gwich'in and Sahtu Agreements.

In accordance with Chapter 5 and Appendix B of the Agreement, the Ministry participated in the Beaufort-Delta self-government negotiations, which are moving toward an AIP.

At the second IGF meeting in May 2001, the Minister of IAND, the Premier of the NWT, and the Aboriginal Summit endorsed a Memorandum of Intent on Devolution and Resource Revenue Sharing. The Memorandum sets out the objectives, principles, subject matters and process for future devolution talks. It further commits the parties to seek instructions and negotiators by March 31, 2002. Funding for the participation of the Aboriginal Summit members will be provided by INAC and the GNWT.

The Ministry participated in the Implementation Plan renegotiations for the period following December 22, 2002. The parties completed a technical review of the current

the Uummarmiut Development Corporation and the Nihtat Gwich'in Development Corporation.

PW&S awarded a sole-source contract worth \$390,000 to the Gwich'in Development Corporation for Nitainlaih Territorial Park upgrades in Inuvik.

The following additional contracts were awarded to Gwich'in-owned businesses:

- Four contracts worth a total of \$33,000 with McDonald Bros. Electric for work in Inuvik and Fort McPherson; and
- Two contracts worth a total of \$25,000 to Bob's Welding for work in Inuvik.

An additional fifty-one contracts, totaling \$7,051,000, were awarded in the GSA. It was not possible to determine conclusively whether these were awarded to Gwich'in businesses, as a comprehensive list of businesses owned by beneficiaries was not available.

PW&S continued to maintain a 10 year, \$195,000 per annum lease in Fort McPherson with the Fort McPherson

Incorporated Band Ltd. The lease is for GNWT office space in the John Tetlich Building.

The Inuvik Regional Superintendent and Senior Advisor of Planning presented information on departmental economic activity at the three-year Economic Measures review meeting in Inuvik in November.

7.7 DEPARTMENT OF TRANSPORTATION

The Department of Transportation and GTC agreed to develop a Pit Management Plan for the Frog Creek granular source. In the spring of 2001, the GLA asked the Department to undertake additional drilling and excavation work to delineate a larger granular deposit. This work was completed in October. The Department forwarded a draft pit management plan to the GTC in March for review and comment.



Government of Canada

8.1 ECONOMIC ACTIVITY AND EMPLOYMENT

HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT CANADA

Government economic activities in the GSA are structured to ensure that the traditional economy is maintained and strengthened, and to work toward the economic self-sufficiency of the Gwich'in. The GTC is a signatory to the AHRDA. This five-year contribution agreement, signed in April 1999 and extending to 2004, provides funding for labour market training for Aboriginal residents of the GSA. The agreement also provides funding for childcare initiatives to increase the supply of quality childcare services for children with working or training parents who reside in the GSA.

The AHRDA enables the Gwich'in to design and deliver a full service menu of options by integrating several Aboriginal programs, including labour market programming and services, capacity building, an urban Aboriginal component, youth programming, childcare programs and programs for persons with disabilities. Annual funding totals \$923,066.

Human Resources Development Canada (HRDC) has an obligation to support the Agreement and Gwich'in self-government aspirations through its existing programs and

the AHRDA, and to maintain an ongoing dialogue with the Gwich'in with respect to their operations or activities under the AHRDA. HRDC officials in the NWT communicate with Gwich'in AHRDA officials frequently to discuss operational issues, clarify and define various clauses of the AHRDA and provide advice on implementing aspects of the funding agreement. A Human Resources Centre of Canada is located in Inuvik and provides employers and job seekers with information on available programs and services provided by HRDC and the Human Resources Centre.

A representative from HRDC attended the November 2001 Economic Measures meeting and made a presentation to the parties.

INDUSTRY CANADA

Industry Canada continued to deliver its Aboriginal Business Canada program in the GSA through the Métis Dene Development Fund. This program is available to all persons of Aboriginal descent. The program's strategic priorities are youth, tourism, innovation and market expansion. A presentation outlining the merits of this program was made to the parties during the November 2001 Economic Measures meeting.

PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA

The Department of Public Works and Government Services Canada (PWGSC) continued to provide opportunities to bid on government contracts by advertising procurement opportunities on the government electronic tendering system and by notifying all claimant groups of procurement of goods, services and construction destined for the GSA. Whenever PWGSC has a procurement opportunity that impacts on one or more of the comprehensive land claim agreements, it forwards notification to the claimant groups.

The Department provided assistance and information on the procurement process, as requested during the year, along with information on contracts. Whenever it was practical and consistent with sound procurement principles, PWGSC recommended that bid evaluation criteria be included in bid solicitations, so as to maximize socio-economic benefits to the claimant groups.

An interdepartmental committee on contracting obligations related to the implementation of comprehensive land claim agreements was created in 2001–2002. PWGSC is a member of this committee, which will be meeting on a quarterly basis to discuss implementation issues.

INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS CANADA

The following resources were provided by INAC to Gwich'in bands and organizations to support the traditional economy and encourage employment:

Tetlit Gwich'in Band

- \$80,262 from the Community Economic Development Program
- \$5,000 from the Development Impact Zone Program to assist with the planning and implementation of a business opportunity

Gwich'ya Gwich'in Band

- \$34,358 from the Community Economic Development Program

Aklavik Band

- \$36,890 from the Community Economic Development Program
- \$25,000 from the Regional Partnership Program for the identification of oil and gas opportunities and for strategic planning

Inuvik Native Band

- \$27,905 from the Community Economic Development Program
- \$7,000 from the Development Impact Zone Program for business planning assistance

GTC

- \$31,090 from the First Nations Forestry Program for the training of environmental monitors and firefighters

In addition, the GTC received \$639,835 in Tribal Council funding for band governance, financial management and economic development.

8.2 ENVIRONMENTAL AND WILDLIFE MANAGEMENT

ENVIRONMENT CANADA

From the standpoint of renewable resource management, including the operation of the GRRB, 2001–2002 was another successful year. A range of wildlife, fisheries and forestry research and monitoring projects were completed, and progress and final reports were prepared. Gwich'in beneficiaries continued to be an integral element of GRRB operations, with several training positions being funded either throughout the year or in the summer months. The GRRB participated in a number of departmental workshops and conferences.

The Canadian Wildlife Service (CWS) was involved in a number of activities related to management of wildlife, including representation on the SAHS. This group provides harvesting information to the GRRB. One of the outcomes of the SAHS will be the establishment of a total allowable

harvest of migratory birds in the GSA. The GRRB secured the funding needed to extend the SAHS for an additional one to two years, in light of greatly increased development activity in the Mackenzie Valley.

The CWS, through its seat on the GRRB, has provided the following services:

Harvest of Migratory Game Birds

- The CWS advises the GRRB of all changes to migratory bird regulations that may impact the Gwich'in. These regulations cover topics such as the use of non-toxic bird shot and the proposed spring hunting season.
- Annual migratory bird harvest statistics are compiled by the CWS and the United States Fish and Wildlife Service. The GRRB has not discussed the setting of a total allowable harvest for migratory birds. However, it is expected that the SAHS will provide information from which the GRRB could determine a total allowable harvest.

Management of Migratory Wildlife Species

- The CWS communicates with the GRRB on relevant issues discussed by the Arctic Goose Working Group of the Arctic Goose Joint Venture (AGJV). The AGJV is a cooperative Canada — United States body that coordinates goose management and research in both countries. The CWS, through its seat on the Working Group, kept the Board informed of the group's activities regarding the overpopulation of snow geese in the Arctic. This overpopulation mainly affects the Central Arctic. The Gwich'in harvest snow geese from the Western Arctic population, where the problem does not appear to be as severe.
- The CWS, through its seats on the various Flyway Committees, the North American Waterfowl Management Plan and other international initiatives, is involved closely in the management of migratory bird species that cross international boundaries. The GRRB was routinely apprised of issues arising from these international initiatives that may affect the Gwich'in.

- The CWS had continued involvement in the management of other migratory species crossing international boundaries. Through its seat on the GRRB, it has participated in the preparation of management plans for the Bluenose caribou herd and the Barrenground grizzly bears, both of which move in and out of the GSA. The CWS is also represented on the Porcupine Caribou Management Board whose activities are directed to the Porcupine caribou, which move between Canada and the United States and are harvested by both NWT and Yukon Gwich'in.

Wildlife Research

- The CWS assisted in the second year of field investigations of a GRRB research project. This project is examining the reproductive ecology of Lesser Scaup and Scoter species.

Species at Risk Legislation

- As a signatory to the International Biodiversity Convention and other international conservation initiatives, the Government of Canada is obliged to take steps that ensure the continued viability of all wildlife species within its borders. Consequently, it has, through CWS, developed Species at Risk legislation. However, this legislation died on the parliamentary order table with the dissolution of the last Parliament. Environment Canada tabled new Species at Risk legislation in the current session of Parliament, and the GRRB was involved at both times in the consultation process through regular appraisals and direct participation in workshops and meetings.

DEPARTMENT OF FISHERIES AND OCEANS

The Department of Fisheries and Oceans (DFO) has provided input on fisheries management issues through attendance at GRRB meetings, consultation on legislation and policies, and funding for a GRRB fisheries technician.

DFO continued to issue commercial fisheries licences; however, a new commercial fishing licensing regime is being considered for the GSA. The RRCs were consulted and

involved in research projects required by the Agreement. Six community workers were hired, and seven meetings were attended by DFO.

From a fisheries perspective, the highlight of the fiscal year was the cooperative nature in which DFO and the GRRB worked together on the Rat River charr population.

Total DFO implementation funding for 2001–2002 was \$58,900. This was directed to the Rat River monitoring, assessment and fishing plan; fisheries technician trainees; and travel, supplies and a community calendar.

The Canadian Coast Guard provided the Marine Communications and Traffic Services on the Great Slave Lake, Mackenzie River and the Western Arctic waters in the GSA from May 15 to approximately October 31, 2001. These services promote the safety of life at sea, the protection of the environment, and the safe and expeditious movement of marine transportation, by providing a maritime mobile safety radio communications service that covers Canada's Arctic waters and the Mackenzie-Athabasca Waterway system.

With respect to the land administration activities of the Coast Guard, a number of applications to renew reserves (land sites) in the GSA were pending at year end.

CANADIAN ENVIRONMENTAL ASSESSMENT AGENCY

The Canadian Environmental Assessment Agency continued to work with INAC to clarify the relationship between the MVRMA and the CEAA. As well, the Agency participated with federal, provincial and territorial agencies, northern boards and First Nations to develop frameworks for environmental assessments and regulatory processes for potential pipelines in the NWT.

NATIONAL ENERGY BOARD

The NEB has a specific responsibility under Chapter 23 of the Agreement for the expropriation of settlement lands required for pipeline facilities and electrical transmission rights-of-way judged to be in the public convenience and of

necessity. The NEB has not been required to undertake any activities under this chapter to date.

NEB staff participated in board-to-board discussions to develop the *Draft Cooperation Plan of the Environmental Impact Assessment and Regulatory Review of a Northern Gas Pipeline Project* through the Northwest Territories. As well, NEB staff provided advice and reviewed drafts of the Regulatory Road Map Project Guide, *Oil and Gas Approvals in the Northwest Territories — Gwich'in Settlement Area*. This guide provides readers with descriptions and flow charts of oil and gas approval processes and the consultation requirements of various regulators, such as the NEB and GLWB. The development of the guide was funded by the CAPP and INAC. The guide was issued in February and can be found on the Internet, at www.oilandgasguides.com.

8.3 HERITAGE

CANADIAN HERITAGE/PARKS CANADA

The Agreement provides for the active involvement of the Gwich'in in the conservation and management of Gwich'in heritage resources, as traditional culture and history are priorities to the Gwich'ya Gwich'in. Parks Canada worked with the GSCI to complete a Commemorative Integrity Statement for the Nagwichoonjik National Historic Site of Canada. In order to complete this statement, the boundary of the NHS must be identified and agreed to by all parties. A workshop was held in Tsiigehtchic on January 8, 2002, on this issue. Subsequently, a proposal was submitted to the Designated Place Subcommittee with a proposed 5 kilometre boundary along the 175 kilometre stretch of highway.

Parks Canada assisted the GSCI in preparing a plaque for the Nagwichoonjik NHS. The text for the plaque was approved, but the date for the unveiling ceremony is yet to be determined.

Parks Canada, Aurora College and the GSCI have completed the Gwich'in Ethnobotany Book, and the companion educational kits were completed and distributed during the

year. The GSCI received funding from Parks Canada to hold a community consultation meeting in Fort McPherson to discuss the possible revision of the plaque text of the Fort McPherson National Historic Site of Canada.

Parks Canada funding for Gwich'in goods and services was \$108,439 in 2001–2002. In addition to air charter services, this funding supported social and cultural institute goals.

8.4 LAND AND WATER MANAGEMENT

INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS CANADA

The NWT regional office continued to coordinate INAC's technical input to environmental assessments undertaken by the MVEIRB. INAC also coordinated, on an ongoing basis, the input of applicable federal departments responding to the MVEIRB's determinations on environmental assessments.

Environment

The remediation of an abandoned exploration site on the Peel (Caribou) River was completed by the Gwich'in Development Corporation, with the assistance from the Yukon regional office. The \$2 million cost of the clean-up was shared equally between INAC and Shell Canada. Although the site is in Yukon, the river flows into the GSA, and the site was of concern to the GTC and the Government of Canada.

The GTC received \$42,000 to staff the position of a Gwich'in regional contaminants coordinator to attend to general contaminant issues within the GSA, and \$14,800 to investigate contaminants in muskrat and beaver.

Sand and Gravel Resources

The NWT regional office provided quarterly reports on the quarry royalties collected in the Mackenzie Valley. No changes to the quarry royalty regime were considered.

Land and Water Use Process

The North Mackenzie district office continued to work with the GLWB in recommending terms and conditions on applications for land use permits and water licences. On an ongoing basis, the office also provided inspection services to the GLWB to ensure compliance with the terms attached to the authority.

Cumulative Impact Monitoring Program

INAC's NWT regional office has the lead in the design of the CIMP and coordinates the CIMPWG.

NATURAL RESOURCES CANADA

NRCan completed all surveying activities for the Agreement, in accordance with its obligations. Plans have been recorded in the Canada Land Surveys Records and Land Titles Office, where appropriate. One plan remains unprocessed, with one survey post to be placed in the summer, 2002.

Tetlit Gwich'in

All parcels are fully surveyed, including the boundaries of any exclusions. There were 11 rural blocks and 12 site-specific parcels surveyed, and all plans are recorded.

Gwich'in

All parcels are surveyed: 24 municipal lands, 31 site specific parcels and 35 exclusions. Also surveyed are the portions of boundaries and intersections of boundaries with water courses.

8.5 CANADA CUSTOMS AND REVENUE AGENCY

Canada Customs and Revenue Agency responsibilities under the Agreement include the provision of general information on the taxation implications for the settlement corporations, and the preparation of an information document on this topic. The draft of this information document, dealing with settlement corporations and related tax aspects, was previously completed and forwarded to the GTC. Comments have yet to be received.

Appendix I

MEMBERSHIP OF IMPLEMENTING BODIES (AS OF MARCH 31, 2002)

ARBITRATION PANEL

James Ross
Grace Blake
Willard Hagen
Richard M. Hill
Katherine Peterson, QC
Peter Ross

GWICH'IN LAND USE PLANNING BOARD

Bob Simpson Chair
Fanny Greenland
Karen LeGresley Hamre
Ian McLeod
Charlie Snowshoe

GWICH'IN LAND AND WATER BOARD

Morris Blake Chair
George E. John
Willard Hagen
Gerald Kisoun

GWICH'IN RENEWABLE RESOURCES BOARD

Robert Charlie Chair
Robert Alexie, Sr
Joe Benoit
Chief James Firth
Elizabeth Hansen
Paul Latour
Roger Peete

Alternates

Robert Elais
Victoria Johnson
John S. Nagy
Melba Mitchell
Robert Moshenko
Norman Snowshoe

MACKENZIE VALLEY ENVIRONMENTAL IMPACT

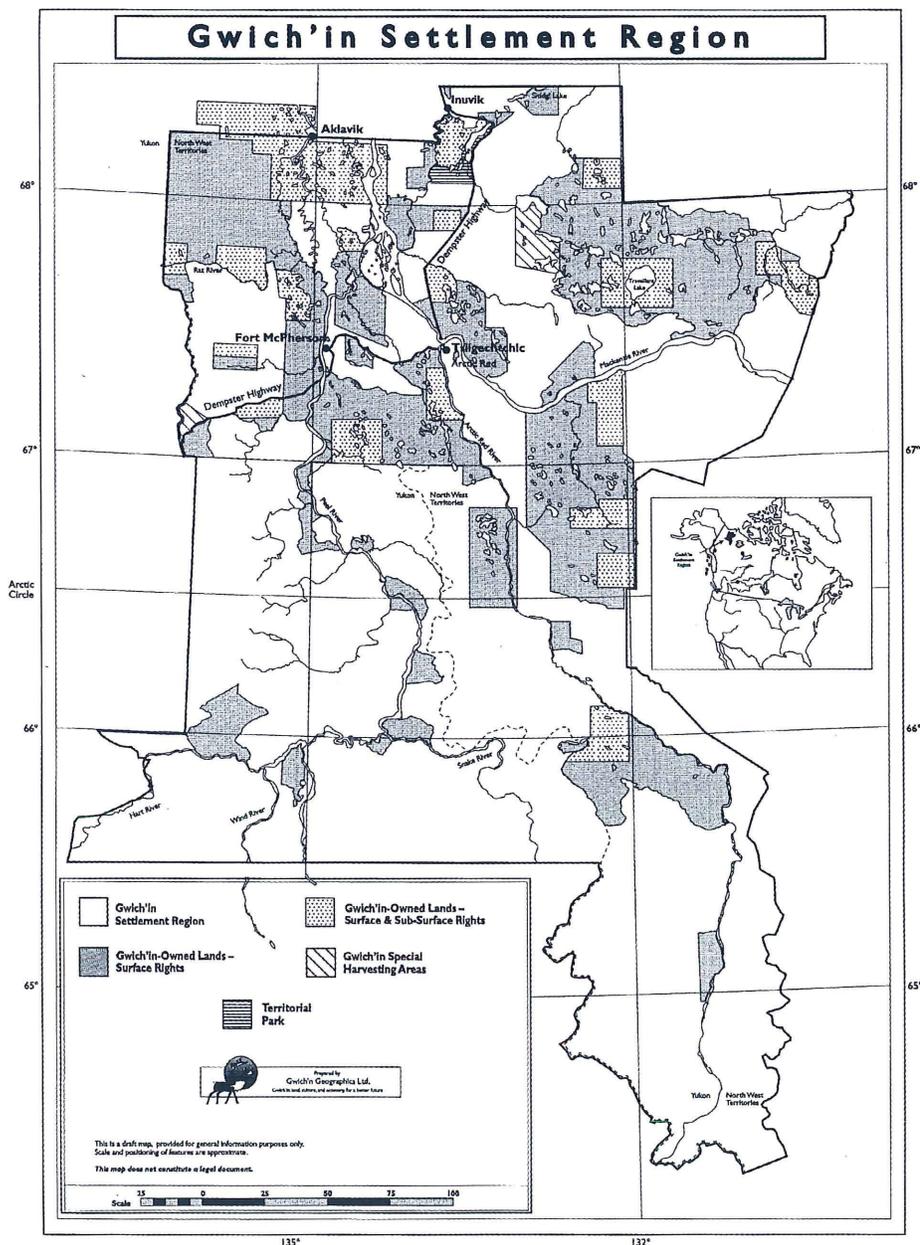
REVIEW BOARD

Todd Burlingame Chair
Dan Bayha
Frank Pope
Bertha Rabesca
Charlie Snowshoe
Gordon Wray

Appendix 2

MAP OF GWICH'IN SETTLEMENT AREA

For your information, there is a new map of the GSA which can be downloaded at www.gwichin.nt.ca.



Appendix 3

SCHEDULE OF CAPITAL TRANSFER PAYMENTS

1992 TO 2001

The Government of Canada makes a capital transfer payment to the GTC on each anniversary of the date of the Agreement, in accordance with the schedule of payments set forth in Schedule 1 of Chapter 8. The GTC will receive its final capital transfer payment on the 15th anniversary date of the Agreement.

Date	Capital Transfers to the GTC*
April 22, 1992	\$2,000,000
December 23, 1992	\$7,426,766
April 22, 1993	\$4,180,680
April 22, 1994	\$6,271,020
April 22, 1995	\$7,455,068
April 22, 1996	\$9,318,835
April 22, 1997	\$9,318,835
April 22, 1998	\$9,318,835
April 22, 1999	\$9,318,835
April 22, 2000	\$9,318,835
April 22, 2001	\$9,318,835
Total	\$83,246,544

* net of negotiation loan repayments

Appendix 4

IMPLEMENTATION PAYMENTS TO THE GTC, GNWT AND IMPLEMENTING BODIES

1992-1993 TO 2001-2002

The annual implementation funding amounts provided to the GTC, GNWT and implementing bodies created pursuant to the Agreement represent the Government of Canada's contribution to each body for the purpose of assisting each body to fulfill its obligations pursuant to the Agreement, Implementation Plan and related Act(s) of Parliament. The annual funding levels for the GTC, GNWT and implementing bodies are identified in the Implementation Plan.

Fiscal Year	Implementation Payments
1992-1993	\$559,151
1993-1994	\$1,070,634
Wildlife Studies Fund	\$2,030,000
1994-1995	\$1,833,735
1995-1996	\$1,886,760
1996-1997	\$2,987,444
1997-1998	\$3,174,342
1998-1999	\$3,197,097
1999-2000	\$3,310,619
2000-2001	\$3,501,345
2001-2002	\$3,560,598
Total	\$27,111,725

Appendix 5

RESOURCE ROYALTIES,

1992 TO 2001

Payments with respect to resource royalties received by the Government of Canada are made to the GTC on a quarterly basis, pursuant to Chapter 9 of the Agreement.

Year	Resource Royalties Paid to GTC
1992	\$10,122
1993	\$212,883
1994	\$197,009
1995	\$204,345
1996	\$242,090
1997	\$244,261
1998	\$211,264
1999	\$321,949
2000	\$343,224
2001	\$506,273
Total	\$2,493,420

Appendix 6

GWICH'IN PROPERTY TAXES

PAID, 1994 TO 2001

Pursuant to Chapter 22 of the Agreement, the Government of Canada agrees to pay the GNWT any real property taxes levied for 15 years from December 22, 1992, with respect to Gwich'in municipal lands. Specific information on these municipal lands is contained in Chapter 22.

Year	Amount
1994	\$4,306
1995	\$4,348
1996	\$4,571
1997	\$4,571
1998	\$4,752
1999	\$4,734
2000	\$6,411
2001	\$6,411
Total	\$40,104

Annexe 6

TAXES FONCIÈRES PAYÉES SUR LES BIENS DES GWICH'IN, DE 1994 À 2001

Conformément au chapitre 22 de l'Entente, le gouvernement du Canada a accepté de verser au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest les taxes foncières payées sur les biens des Gwich'in se trouvant sur les terres municipales pendant 15 ans, à partir du 22 décembre 1992. On trouvera au chapitre 22 de l'Entente des précisions sur ces terres municipales.

Année	Somme payée
1994	4 306 \$
1995	4 348 \$
1996	4 571 \$
1997	4 571 \$
1998	4 752 \$
1999	4 734 \$
2000	6 411 \$
2001	6 411 \$
Total	40 104 \$

Annexe 5

REDEVANCES DÉCOULANT DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES, DE 1992 À 2001

Les paiements des redevances découlant de l'exploitation des ressources reçues par le gouvernement du Canada sont versés chaque trimestre au CTG, conformément au chapitre 9 de l'Entente.

Année	Somme versée
1992	10 122 \$
1993	212 883 \$
1994	197 009 \$
1995	204 345 \$
1996	242 090 \$
1997	244 261 \$
1998	211 264 \$
1999	321 949 \$
2000	343 224 \$
2001	506 273 \$
Total	2 493 420 \$

Annexe 4

PAIEMENTS VERSÉS AU CONSEIL
TRIBAL DES GWICH'IN, AU
GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES
DU NORD-OUEST ET AUX
ORGANISMES DE MISE EN
ŒUVRE POUR FINANCER LES
ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE,
DE 1992-1993 À 2001-2002

Le financement annuel pour la mise en œuvre accordé au CTG, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et aux organismes de mise en œuvre établis en vertu de l'Entente représente la contribution que le gouvernement du Canada verse en vue d'aider chaque organisme à s'acquitter de ses obligations telles qu'elles sont énoncées dans l'Entente, dans le Plan de mise en œuvre et dans les lois du Parlement connexes. Les fonds annuels accordés au CTG, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et aux organismes de mise en œuvre sont précisés dans le Plan de mise en œuvre.

Exercice financier	Paiements versés
1992-1993	559 151 \$
1993-1994	1 070 634 \$
Fonds versé pour les études sur la faune	2 030 000 \$
1994-1995	1 833 735 \$
1995-1996	1 886 760 \$
1996-1997	2 987 444 \$
1997-1998	3 174 342 \$
1998-1999	3 197 097 \$
1999-2000	3 310 619 \$
2000-2001	3 501 345 \$
2001-2002	3 560 598 \$
Total	27 111 725 \$

Annexe 3

CALENDRIER DES PAIEMENTS DE TRANSFERT, DE 1992 À 2001

Le gouvernement du Canada effectue un transfert de capital au CTG chaque date d'anniversaire de la signature de l'Entente, conformément au calendrier des paiements présenté à l'annexe 1 du chapitre 8. Le CTG recevra son dernier paiement de transfert lors du 15^e anniversaire de l'Entente.

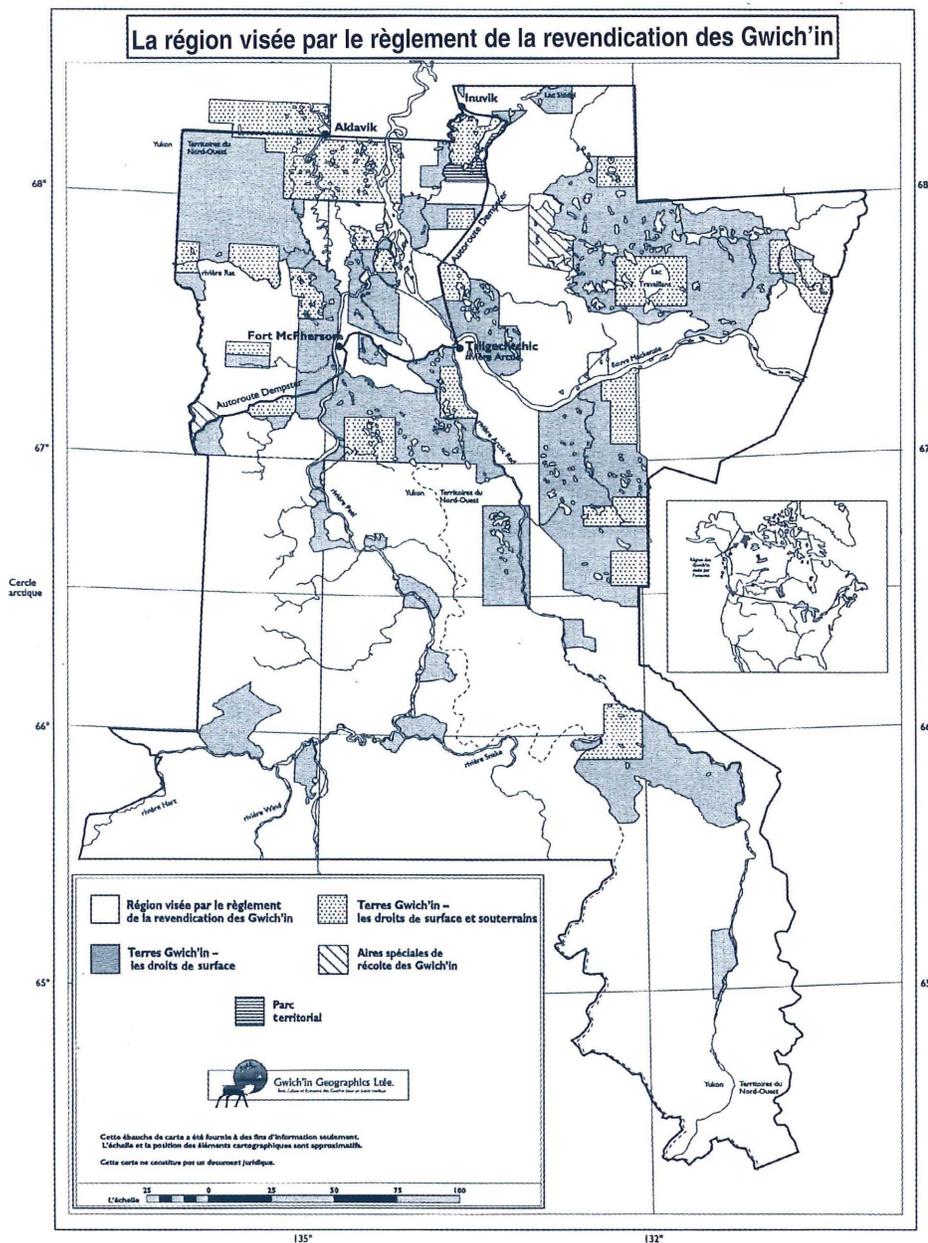
Date	Paiements de transfert versés au CTG*
Le 22 avril 1992	2 000 000 \$
Le 23 décembre 1992	7 426 766 \$
Le 22 avril 1993	4 180 680 \$
Le 22 avril 1994	6 271 020 \$
Le 22 avril 1995	7 455 068 \$
Le 22 avril 1996	9 318 835 \$
Le 22 avril 1997	9 318 835 \$
Le 22 avril 1998	9 318 835 \$
Le 22 avril 1999	9 318 835 \$
Le 22 avril 2000	9 318 835 \$
Le 22 avril 2001	9 318 835 \$
Total	83 246 544 \$

* De ces montants sont déduits les prêts accordés aux fins de négociations.

Annexe 2

CARTE DE LA RÉGION VISÉE PAR LE RÈGLEMENT DE LA REVENDICATION DES GWICH'IN

À titre informatif, la nouvelle carte de la région visée par le règlement
peut être téléchargée à partir du site Web qui se trouve à l'adresse
www.gwichin.nt.ca.



Annexe I

**MEMBRES DES ORGANISMES
DE MISE EN ŒUVRE,
EN DATE DU 31 MARS 2002**

CONSEIL D'ARBITRAGE

James Ross
Grace Blake
Willard Hagen
Richard M. Hill
Katherine Peterson, conseil de la reine
Peter Ross

OFFICE GWICH'IN D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Bob Simpson Président
Fanny Greenland
Karen LeGresley Hamre
Ian McLeod
Charlie Snowshoe

OFFICE GWICH'IN DES TERRES ET DES EAUX

Morris Blake Président
George E. John
Willard Hagen
Gerald Kisoun

CONSEIL DES RESSOURCES RENOUVELABLES DES GWICH'IN

Robert Charlie Président
Robert Alexie, père
Joe Benoit
James Firth
Elizabeth Hansen
Paul Latour
Roger Peete

Membres suppléants

Robert Elais
Victoria Johnson
John S. Nagy
Melba Mitchell
Robert Moshenko
Norman Snowshoe

**OFFICE D'EXAMEN DES RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES
DE LA VALLÉE DU MACKENZIE**

Todd Burlingame Président
Dan Bayha
Frank Pope
Bertha Rabesca
Charlie Snowshoe
Gordon Wray

Parcs Canada, l'Aurora College et le Gwich'in Social and Cultural Institute ont mis la dernière main au livre sur l'ethnobotanique gwich'in; les trousseaux pédagogiques qui accompagnent le livre ont aussi été terminés et distribués pendant l'année. Parcs Canada a accordé un financement au Gwich'in Social and Cultural Institute pour tenir une réunion de consultations communautaire à Fort McPherson afin de discuter de la révision possible du texte figurant sur la plaque du lieu historique national de Fort McPherson.

Le financement de Parcs Canada pour la prestation de biens et services gwich'in s'élevait à 108 439 \$ en 2001-2002. En plus de permettre d'offrir des services aériens nolisés, le financement reçu a servi à appuyer les objectifs des institutions sociales et culturelles.

8.4 LA GESTION DES TERRES ET DES EAUX

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA

Le bureau régional d'AINC dans les Territoires du Nord-Ouest a continué de coordonner les services techniques fournis dans le cadre des évaluations environnementales réalisées par l'OEREVM. De plus, le Ministère a organisé régulièrement les activités menées par chaque ministère fédéral responsable pour donner suite aux décisions de l'OEREVM en matière d'évaluation environnementale.

L'environnement

Avec l'aide du bureau régional d'AINC au Yukon, la Gwich'in Development Corporation a terminé la décontamination d'un site d'exploration abandonné sur la rivière Peel (Caribou). AINC et Shell Canada se sont partagé également les coûts de nettoyage, qui s'élevaient à deux millions de dollars. Bien que ce site se trouve au Yukon, la rivière coule dans la région visée par le règlement, ce qui préoccupait le CTG et le gouvernement du Canada.

Le CTG a reçu la somme de 42 000 \$ pour combler le poste de coordonnateur gwich'in régional chargé du dossier des polluants. Le coordonnateur sera chargé des questions générales liées aux polluants dans la région visée par le règlement. Le CTG s'est aussi vu verser 14 800 \$ dans le but d'enquêter sur les substances toxiques absorbées par le rat musqué et le castor.

Les ressources en sable et en gravier

Le bureau régional d'AINC dans les Territoires du Nord-Ouest a établi des rapports trimestriels sur les redevances découlant de l'exploitation des carrières de la vallée du Mackenzie. À ce jour, aucune modification du régime de redevances n'est envisagée.

L'utilisation des terres et des eaux

En collaboration avec l'Office de gestion des terres et des eaux, le bureau de district du Mackenzie Nord a continué de formuler des recommandations relativement aux conditions s'appliquant aux demandes de permis d'utilisation des terres et des eaux. Le bureau a également offert à l'Office de gestion des terres et des eaux des services d'inspection sur une base continue pour assurer le respect des conditions se rapportant aux autorisations accordées.

Le Programme de surveillance des effets cumulatifs

Le bureau régional d'AINC dans les Territoires du Nord-Ouest joue un rôle prépondérant dans la conception du PSEC et il coordonne le groupe de travail chargé de ce programme.

RESSOURCES NATURELLES CANADA

Ressources naturelles Canada a mené à bien toutes les activités d'arpentage prévues par l'Entente, et ce, conformément aux obligations qu'il a contractées. Les plans d'arpentage ont été enregistrés auprès des Registres d'arpentage des terres du Canada ou du Bureau des titres de biens-fonds, selon le cas. Il reste un plan à traiter et une borne d'arpentage à placer durant l'été 2002.

Les Gwich'in Tetl'it

L'ensemble des parcelles ont été entièrement arpentées, y compris les terres frontières des zones exclues. On a aussi procédé au levé de 11 blocs ruraux et de 12 parcelles sur des sites précis, et tous les plans ont été inscrits au registre.

Les Gwich'in

Toutes les parcelles ont été arpentées : on dénombre 24 terres municipales, 31 parcelles sur des sites précis et 35 zones exclues. On a également arpenté des parties des terres frontières et les points d'intersection des limites établies avec des cours d'eau.

les représentants de Pêches et Océans Canada ont assisté à sept réunions.

Pour ce qui est des activités de pêche, le fait saillant de l'exercice financier a été le travail coopératif mené par Pêches et Océans Canada et le CRRG pour étudier la population de l'omble chevalier dans la rivière Rat.

Pour l'exercice 2001-2002, Pêches et Océans Canada s'est vu attribuer un financement total de 58 900 \$, somme devant servir aux activités de mise en œuvre. Ainsi, les fonds ont été utilisés pour assurer la surveillance, l'évaluation et la planification des activités de pêche sur la rivière Rat; pour engager des techniciens stagiaires spécialisés dans le domaine de la pêche; pour couvrir les frais de déplacements et d'approvisionnement et les coûts liés à la production d'un calendrier communautaire.

Du 15 mai au 31 octobre environ, la Garde côtière canadienne a fourni des services de communication et de trafic maritimes sur le Grand Lac des Esclaves, le fleuve Mackenzie et les eaux de l'Ouest de l'Arctique se trouvant dans la région visée par le règlement. Ces services permettent d'assurer la sécurité en mer, la protection de l'environnement et la sécurité et la rapidité du transport maritime grâce à un service mobile de communication radio sûr qui couvre les eaux dans l'Arctique canadien et la voie navigable Mackenzie-Athabasca.

En ce qui concerne l'administration foncière assurée par la Garde côtière, un certain nombre de demandes de renouvellement des baux des réserves (point de débarquement) dans la région visée par le règlement des Gwich'in avaient été laissées en suspens à la fin de l'exercice.

L'AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale a continué de coopérer avec AINC en vue de préciser les liens existant entre la *LGRVM* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. De concert avec les organismes territoriaux, provinciaux et fédéraux, les conseils nordiques et les Premières nations, l'Agence a défini des paramètres devant servir aux évaluations environnementales et aux processus de réglementation pour le pipeline que l'on propose d'aménager dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Le chapitre 23 de l'Entente confère à l'Office national de l'énergie des responsabilités particulières concernant l'expropriation des terres

visées par le règlement lorsque l'établissement d'une emprise pour l'aménagement de pipelines ou de lignes de transport d'électricité se révèle nécessaire et convient à la population. Jusqu'à ce jour, l'Office national de l'énergie n'a pas eu à intervenir à cet égard.

Le personnel de l'Office national de l'énergie a participé à des discussions réunissant divers conseils en vue d'élaborer l'ébauche du *Plan de coopération – Évaluation des répercussions environnementales et examen réglementaire d'un projet de gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest*. De plus, il a prodigué des conseils et a examiné les versions préliminaires d'un guide sur le processus d'approbation réglementaire des activités d'exploitation pétrolière et gazière s'appliquant à la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Intitulé *Oil and Gas Approvals in the Northwest Territories – Gwich'in Settlement Area*, le guide offre aux lecteurs des descriptions et des organigrammes des processus d'approbation que doit suivre toute activité d'exploitation gazière et pétrolière et présente les exigences en matière de consultation imposées par divers organismes de réglementation, notamment l'Office national de l'énergie et l'Office de gestion des terres et des eaux. Publié en février, le guide a été financé par l'Association canadienne des producteurs pétroliers et par AINC. On peut le consulter dans Internet à l'adresse www.oilandgasguides.com.

8.3 LE PATRIMOINE

PATRIMOINE CANADIEN ET PARCS CANADA

Étant donné que la culture traditionnelle et l'histoire sont des dossiers prioritaires pour les Gwichya Gwich'in, l'Entente prévoit la participation active des Gwich'in à la préservation et la gestion des ressources du patrimoine gwich'in. Parcs Canada a collaboré avec le Gwich'in Social and Cultural Institute afin de mettre au point une déclaration d'intégrité commémorative pour le lieu historique national de Nagwichoonjik. Comme dernière étape du processus de déclaration, il reste à définir les limites du lieu historique national et à les faire approuver par toutes les parties. Le 8 janvier 2002, un atelier a été tenu à ce sujet à Tsiigehtchic. Par la suite, on a proposé à un sous-comité des lieux désignés un territoire large de 5 kilomètres le long de l'autoroute, s'étendant sur une distance de 175 kilomètres.

Parcs Canada a aidé le Gwich'in Social and Cultural Institute à édifier une plaque destinée au lieu historique national de Nagwichoonjik. Le texte qui sera gravé a été approuvé, mais il reste à fixer la date de la cérémonie de dévoilement.

auxquelles on est arrivé en menant l'étude a été la nécessité d'établir un niveau minimal de récolte autorisé pour les oiseaux migrateurs dans la région visée par le règlement. Le CRRG a obtenu le financement requis pour prolonger l'étude de un an ou deux, compte tenu de la croissance considérable de l'activité dans la vallée du Mackenzie.

Le SCF, grâce à sa présence au sein du CRRG, a offert les services suivants :

La récolte des oiseaux migrateurs considérés comme gibier

- Le SCF informe le CRRG de toute modification apportée à la réglementation sur les oiseaux migrateurs susceptible d'intéresser les Gwich'in. Ces règlements traitent de divers sujets, dont l'utilisation de grenaille non toxique et la saison de chasse printanière proposée.
- Le SCF et le United States Fish and Wildlife Service établissent des statistiques sur la récolte annuelle des oiseaux migrateurs. Le CRRG n'a pas traité de la question de l'établissement d'un niveau minimal de récolte autorisé pour les oiseaux migrateurs; on s'attend toutefois à ce que l'étude sur les récoltes d'animaux sauvages dans la région visée fournisse des renseignements que le CRRG pourrait utiliser à cette fin.

La gestion des espèces migratrices

- Le SCF s'entretient avec le CRRG au sujet de questions pertinentes débattues par le groupe de travail responsable du Projet conjoint sur les oies de l'Arctique. Le Projet conjoint est entrepris par un organisme de coopération Canada – États-Unis chargé de coordonner la gestion et la recherche relatives aux oies dans les deux pays. Le SCF, par sa présence au sein du groupe de travail, renseigne le CRRG sur les activités concernant la surpopulation des oies des neiges dans l'Arctique, principalement dans l'Arctique central. Les Gwich'in chassent les oies des neiges dans l'Ouest de l'Arctique, région où le problème semble moins grave.
- Grâce à sa participation aux différents comités du Conseil des voies migratoires, au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et à d'autres mesures internationales, le SCF collabore étroitement à la gestion des oiseaux migrateurs qui franchissent les frontières. Le CRRG est régulièrement tenu au fait des questions découlant des activités internationales pouvant concerner les Gwich'in.

- Le SCF a continué de participer à la gestion d'autres espèces migratrices qui franchissent les frontières internationales. Comme il siège au CRRG, il a participé à la préparation de plans de gestion pour la harde de caribous du lac Bluenose et pour le grizzli de la toundra, deux espèces qui se déplacent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières délimitant la région visée par le règlement. Le SCF fait aussi partie du Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine, lequel veille à étudier cette espèce faunique, qui se déplace entre le Canada et les États-Unis et qui est chassée par les Gwich'in dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

La recherche sur la faune

- Le SCF a appuyé la réalisation d'enquêtes sur le terrain menées pour une deuxième année dans le cadre d'une recherche que le CRRG a entreprise afin d'étudier l'écologie de la reproduction du petit fuligule et de la macreuse.

Les mesures législatives sur les espèces en péril

- Signataire de la Convention sur la biodiversité et d'autres mesures de conservation internationales, le gouvernement du Canada est tenu de prendre des mesures qui garantissent la viabilité de toutes les espèces fauniques sur son territoire. C'est pourquoi il a eu recours au SCF pour préparer un projet de loi sur les espèces en péril. Toutefois, le projet de loi a expiré au feuillet lors de la dissolution du Parlement. Environnement Canada a déposé une nouvelle mesure législative sur les espèces en péril au cours de l'actuelle séance du Parlement. À ces deux occasions, le CRRG a contribué au processus de consultations en participant tant aux évaluations régulières qu'aux ateliers et réunions.

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Pêches et Océans Canada a contribué à la gestion des activités de pêche en assistant aux réunions du CRRG, en participant aux consultations sur les lois et les politiques et en finançant les services d'un technicien du CRRG spécialisé dans les activités de pêche.

Pêches et Océans Canada a continué de délivrer des permis de pêche commerciale. Toutefois, il est question d'établir un nouveau régime de permis de pêche commerciale pour la région visée par le règlement. Les conseils des ressources renouvelables ont été consultés et ont participé aux travaux de recherche exigés par l'Entente. Six travailleurs communautaires ont été engagés. De plus,

une présentation a été donnée aux parties pour vanter les mérites du programme.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a continué de faire connaître les offres de soumission des marchés publics en diffusant les possibilités d'affaires sur le service électronique d'appels d'offres gouvernemental et en informant tous les groupes requérants de l'occasion qui leur est offerte d'assurer la prestation de biens et services (y compris dans le domaine de la construction) dans la région visée par le règlement. Chaque fois que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada offre un marché qui a une incidence sur une ou plusieurs ententes sur les revendications territoriales globales, il doit en aviser tous les groupes requérants.

Au cours de l'année, le Ministère a offert sur demande de l'aide et de l'information sur le processus d'approvisionnement en plus de fournir des renseignements au sujet de marchés spécifiques. De plus, lorsqu'il était pratique et conforme à une saine gestion des marchés d'agir ainsi, il recommandait que des critères d'évaluation soient intégrés aux appels d'offres en vue de fournir aux groupes requérants le maximum de chances de profiter des retombées socioéconomiques.

En 2001-2002, on a donné naissance à un comité interministériel sur les obligations contractuelles liées à la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est membre de ce comité, qui se réunira chaque trimestre pour discuter des questions de mise en œuvre.

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA

Voici le financement qui a été accordé aux collectivités et organisations gwich'in de manière à encourager l'économie traditionnelle et à stimuler la création d'emplois.

La collectivité des Gwich'in Tetlit

- 80 262 \$ offerts dans le cadre du Programme du développement économique des collectivités;
- 5 000 \$ versés dans le cadre d'un programme visant la région touchée par les répercussions de l'exploitation pour appuyer la planification et la mise en œuvre d'une occasion d'affaires.

La collectivité des Gwichya Gwich'in

- 34 358 \$ provenant du Programme de développement économique des collectivités.

La collectivité d'Aklavik

- 36 890 \$ provenant du Programme de développement économique des collectivités;
- 25 000 \$ provenant du Programme de partenariat régional pour mettre en lumière les possibilités existant dans le domaine de l'exploitation des hydrocarbures et pour assurer une planification stratégique.

La collectivité autochtone d'Inuvik

- 27 905 \$ provenant du Programme de développement économique des collectivités;
- 7 000 \$ versés dans le cadre d'un programme visant la région touchée par les répercussions de l'exploitation pour aider à la planification commerciale.

Le conseil tribal des Gwich'in

- 31 090 \$ versés dans le cadre du Programme forestier des Premières nations pour la formation des pompiers et des surveillants de l'environnement.

De plus, le CTG a investi 639 835 \$, somme provenant du financement du conseil tribal, pour la gouvernance des bandes, la gestion financière et le développement économique.

8.2 LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

ENVIRONNEMENT CANADA

Du point de vue de la gestion des ressources renouvelables, y compris les activités entreprises par le CRRG, 2001-2002 a été une autre année fructueuse. Tout un éventail de travaux de recherche et de surveillance portant sur les ressources fauniques, halieutiques et forestières ont été menés à bien. De plus, des rapports d'étape et des rapports définitifs ont été préparés. Les bénéficiaires gwich'in ont continué d'être au cœur des activités du CRRG, plusieurs postes en formation ayant été financés au cours de l'année ou pendant l'été. Le CRRG a participé à bon nombre d'ateliers et conférences ministériels.

Le Service canadien de la faune (SCF) s'est investi dans de nombreuses activités liées à la gestion de la faune, notamment au sein du groupe de travail chargé de l'étude sur les récoltes d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement des Gwich'in, lequel renseigne le CRRG sur les activités de chasse. L'une des conclusions

8 Le gouvernement du Canada

8.1 L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA

Les activités économiques que réalise le gouvernement dans la région visée par le règlement sont structurées de façon à préserver et raviver l'économie traditionnelle ainsi qu'à favoriser l'autosuffisance économique des Gwich'in. Le CTG est l'un des signataires de l'EDRHA, entente de contribution quinquennale qui a été signée en avril 1999 et qui restera en vigueur jusqu'en 2004. L'EDRHA permet de financer la formation professionnelle des Autochtones habitant la région visée par le règlement. Elle prévoit également l'affectation de fonds à des programmes de soins pour les enfants de manière à offrir davantage de services de qualité aux enfants dont les parents vivent dans la région visée par le règlement et occupent un emploi ou poursuivent des études.

L'EDRHA permet aux Gwich'in d'élaborer et d'offrir un éventail complet de services au choix grâce à l'intégration de plusieurs programmes destinés aux Autochtones, notamment des programmes et services liés au marché du travail et au perfectionnement des compétences, un volet consacré aux Autochtones vivant en milieu urbain, des programmes destinés aux jeunes et aux personnes handicapées et des programmes de soins pour enfants. Le financement annuel versé pour la réalisation de toutes ces activités s'élève à 923 066 \$.

Développement des ressources humaines Canada doit tenir compte des dispositions de l'Entente et des aspirations à l'autonomie

gouvernementale des Gwich'in au moyen de ses programmes actuels et de l'EDRHA. Le Ministère est aussi tenu de poursuivre les discussions avec les Gwich'in pour ce qui est des activités entreprises en vertu de l'Entente. Les employés de Développement des ressources humaines Canada qui œuvrent dans les Territoires du Nord-Ouest communiquent régulièrement avec les agents gwich'in responsables de l'EDRHA pour discuter de questions de fonctionnement, pour clarifier et définir différentes clauses de l'Entente et pour fournir des conseils sur la mise en œuvre de divers aspects de l'Entente. Un bureau du Centre des ressources humaines du Canada, situé à Inuvik, fournit aux employeurs et aux chercheurs d'emploi des renseignements sur les programmes et services offerts par Développement des ressources humaines Canada et par le Centre des ressources humaines.

Un représentant de Développement des ressources humaines Canada a assisté à la réunion sur les mesures économiques qui s'est tenue en novembre 2001 et a fait une présentation aux parties.

INDUSTRIE CANADA

Grâce au Metis-Dene Development Fund Ltd., Industrie Canada a continué d'offrir son programme Entreprise autochtone Canada dans la région visée par le règlement. Ce programme est à la portée des personnes d'ascendance autochtone. Ses priorités stratégiques sont la jeunesse, le tourisme, l'innovation et l'expansion du marché. Lors de la réunion sur les mesures économiques, qui a eu lieu en novembre 2001,

organismes et a tenu à jour une base de données sur les noms de lieux autochtones traditionnels en plus de faciliter l'accès à cette base de données.

7.5 LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

La direction des Services juridiques a continué de mettre en œuvre l'Entente en fournissant, à la demande des ministères, de l'aide et des avis juridiques. Elle a prodigué des conseils sur divers sujets, notamment l'accès au territoire gwich'in, l'octroi de marchés dans la région visée par le règlement, les dispositions de l'Entente portant sur les redevances découlant de l'exploitation des ressources, la *Loi sur la faune* des Territoires du Nord-Ouest et la législation sur les espèces en péril.

7.6 LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES

Pour respecter les dispositions relatives aux mesures économiques énoncées au chapitre 10 de l'Entente et pour se conformer aux politiques et procédures du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sur l'adjudication préférentielle de contrats visant à maximiser les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires aux échelons local et régional et dans le Nord, le ministère des Travaux publics et des Services a octroyé un contrat d'une valeur de 37 millions de dollars à la 4801 NWT Ltd. Par cette entente, la coentreprise réunissant la Uummarmiut Development Corporation et la Nihtat Gwich'in Development Corporation s'engage à assurer la conception et la construction d'un hôpital à Inuvik.

Le ministère des Travaux publics et des Services a accordé un contrat de 390 000 \$ à la Gwich'in Development Corporation pour l'amélioration du parc territorial Nitainl'ai à Inuvik.

De plus, il a confié les contrats suivants à des entreprises de propriété gwich'in :

- quatre contrats d'une valeur totale de 33 000 \$ à la McDonald Brothers Electric Ltd. pour réaliser des travaux à Inuvik et à Fort McPherson;
- deux contrats d'une valeur de 25 000 \$ à la Bob's Welding pour effectuer des travaux à Inuvik.

Cinquante et un contrats additionnels, d'une valeur totale de 7 051 000 \$, ont été octroyés dans la région visée par le règlement. On ne peut déterminer de manière concluante si ces contrats ont été accordés à des entreprises gwich'in étant donné qu'il n'est pas possible d'accéder à une liste exhaustive des entreprises appartenant à des bénéficiaires.

Le Ministère a maintenu son contrat de location de 10 ans, d'une valeur annuelle de 195 000 \$, conclu avec la Fort McPherson Incorporated Band Ltd. Il s'agit d'un contrat de location de locaux commerciaux pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans l'édifice John Tetlich, à Fort McPherson.

En novembre, le surintendant régional d'Inuvik et le conseiller principal de la planification ont diffusé des renseignements sur l'activité économique du Ministère lors de la réunion d'examen triennal des mesures économiques, qui a eu lieu à Inuvik.

7.7 LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le ministère des Transports et le CTG ont convenu d'élaborer un plan de gestion des carrières pour la gravière de Frog Creek. Au printemps 2001, l'administration du territoire gwich'in a demandé au Ministère d'entreprendre d'autres travaux de forage et d'excavation pour élargir le dépôt de gravier. Ces travaux ont été terminés en octobre. En mars, le Ministère a présenté au CTG le plan de gestion des carrières préliminaire pour qu'il l'examine et émette des commentaires à ce sujet.

7 Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Conformément à l'entente conclue avec les Gwich'in, au Plan de mise en œuvre de l'Entente et aux accords de financement connexes, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a mené diverses activités de mise en œuvre.

7.1 LE MINISTÈRE DES AFFAIRES AUTOCHTONES

Conformément à l'Entente, le ministère des Affaires autochtones a travaillé en étroite collaboration avec le CTG, les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ainsi que les divers organismes de mise en œuvre. Il a coordonné les activités de mise en œuvre de tous les ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, a préparé des rapports d'étape pour le Comité de mise en œuvre et a rédigé le chapitre du présent rapport annuel qui traite du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Un agent du Ministère a siégé au Comité de mise en œuvre à titre de représentant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, se penchant notamment sur l'examen triennal des mesures économiques, les communications, les demandes de financement du conseil, l'étude sur les récoltes d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement, la redistribution des ressources consacrées à la mise en œuvre et la renégociation du Plan de mise en œuvre des Gwich'in.

En parallèle avec les réunions du Comité de mise en œuvre tenues à Yellowknife en avril, les fonctionnaires du Ministère ont coordonné un atelier réunissant les comités de mise en œuvre des Gwich'in et du

Sahtu. Cet atelier avait pour objectif de discuter des lignes directrices concernant les fonctions qu'exerce chacun des comités et d'évaluer le besoin de concevoir un guide formel des marches à suivre pour le Comité.

Au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les fonctionnaires ont organisé la réunion consacrée à l'examen triennal des mesures économiques, qui s'est tenue à Inuvik du 21 au 23 novembre 2001. Quatre ministères du gouvernement territorial, soit le MRFDE, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, le ministère des Transports et le ministère des Travaux publics et des Services, ont fait un exposé sur les mandats et les programmes en lien avec les objectifs visés par les mesures économiques dans les ententes des Gwich'in et du Sahtu.

Conformément au chapitre 5 et à l'annexe B de l'Entente, le Ministère a également participé aux négociations sur l'autonomie gouvernementale des Gwich'in du delta de Beaufort. Les parties sont à la veille de conclure une entente de principe.

Au cours de la deuxième réunion de la Tribune intergouvernementale en mai 2001, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest et les membres du Sommet autochtone ont signé un protocole d'entente sur le transfert des responsabilités et le partage des recettes découlant de l'exploitation des ressources. Ce protocole établit les objectifs, les principes, les sujets de préoccupations et le processus de négociations sur le transfert des responsabilités. En outre, il incite les parties à

gestion et une entente de partage des coûts entre les Gwich'in et Parcs Canada.

LE LIVRE SUR L'HISTOIRE DES GWICHYA GWICH'IN

Dès que le livre a été imprimé en juillet, on a remarqué de nombreuses erreurs d'impression causées par l'utilisation d'une nouvelle combinaison d'encre et de papier. Les imprimeurs ont refait le travail, absorbant les frais, et on s'attend à diffuser le livre au début de juin 2002. On célébrera la publication du livre par un lancement officiel au sein de la collectivité de Tsiigehtchic. C'est lors de cet événement que le livre sera mis en vente.

LE LIVRE SUR L'ETHNOBOTANIQUE GWICH'IN

Le livre sur l'ethnobotanique gwich'in a été publié en juin en partenariat avec l'Aurora Research Institute. En raison de sa popularité, le livre pourrait fort bien être imprimé de nouveau.

LE CAMP SCIENTIFIQUE DES GWICH'IN

Du 7 au 16 septembre 2002, le Tl'oondith Healing Camp, près de Fort McPherson, était l'hôte du sixième camp annuel du Gwich'in Social and Cultural Institute portant sur les sciences occidentales et les connaissances traditionnelles. Dix élèves du deuxième cycle du secondaire venant de la région visée par le règlement y ont assisté. Les instructeurs présents au camp étaient des sages gwich'in et des professionnels provenant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, des organisations gwich'in, des institutions gouvernementales populaires et du secteur privé spécialisés dans les domaines de l'anthropologie, de la biologie, de la géographie et des sciences politiques. Des couturières ont profité de l'occasion pour enseigner les techniques servant à la confection de vêtements traditionnels gwich'in faits de peau de caribou.

UN LIVRE D'HISTOIRE SUR DES BÉNÉVOLES GWICH'IN

Le Gwich'in Social and Cultural Institute a collaboré avec le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest afin de mener une recherche devant servir à la préparation d'un livre intitulé *Il-itsiila-ii Oozri-'Ha-h : A Bell With a Name* et a participé aux différentes étapes de production. Rédigé

en gwich'in et en anglais, le livre raconte le mariage de Eva et de Hugh Colins, célébré à Mouth of Peel en 1999. Comportant des illustrations couleur, il a connu un franc succès auprès du public visé, soit les enfants de la 3^e à la 6^e année. Il a été écrit dans l'intention de souligner 2001, l'Année internationale des volontaires.

UNE POLITIQUE SUR LE SAVOIR TRADITIONNEL DES GWICH'IN

Le Gwich'in Social and Cultural Institute possède un document de travail qui traite de la politique sur le savoir traditionnel des Gwich'in. Lorsque le CTG aura approuvé cette politique, elle servira au public en vue de guider toutes les activités de recherche sur le savoir traditionnel réalisées dans la région visée par le règlement.

LE PLAN D'ACTIVITÉ QUINQUENNAL ET L'ANALYSE STRATÉGIQUE

La société RT & Associates a été engagée par le Gwich'in Social and Cultural Institute pour mener à bien une analyse stratégique et établir son plan d'activité quinquennal. En février et en mars, de nombreuses entrevues ont été menées auprès de particuliers et de groupes afin de déterminer l'orientation à donner au Gwich'in Social and Cultural Institute. Un rapport préliminaire est actuellement préparé pour examiner ce qu'a accompli le Gwich'in Social and Cultural Institute depuis sa constitution en corporation en 1992, pour décrire le travail qu'il pourrait réaliser si un soutien supplémentaire lui était accordé et pour cerner les besoins futurs en matière de personnel et de compétences.

D'AUTRES ACTIVITÉS

Le Gwich'in Social and Cultural Institute a continué d'étudier les demandes de permis d'utilisation des terres et des eaux au nom de l'Office de gestion des terres et des eaux et de l'administration du territoire gwich'in. Il a également examiné les demandes de permis de recherche reçues de l'Aurora Research Institute. Pour toute demande soumise, le Gwich'in Social and Cultural Institute a prodigué des conseils au sujet des répercussions que de tels permis pourraient entraîner sur les ressources patrimoniales dans la région visée par le règlement. Enfin, il a émis des propositions à l'intention de l'Aurora Research Institute pour ce qui est de la recherche à mener conformément à la politique préliminaire sur le savoir traditionnel des Gwich'in.

matériel pédagogique. Un étudiant titulaire d'une maîtrise en linguistique de l'University of Victoria a donné un coup de pouce au personnel participant au camp d'immersion et a collaboré à l'élaboration d'une grammaire gwich'in. Les résultats de ces travaux seront intégrés aux prochaines éditions du dictionnaire gwich'in.

LE RAPATRIEMENT ET LA REPRODUCTION DE VÊTEMENTS

TRADITIONNELS GWICH'IN

Des couturières gwich'in d'Aklavik, d'Inuvik, de Fort McPherson, de Tsiigehtchic et de Yellowknife ont continué de travailler à la reproduction de cinq échantillons d'un vêtement traditionnel en peau de caribou que portaient les hommes au XIX^e siècle. Les reproductions s'inspirent d'un vêtement exposé actuellement au Musée canadien des civilisations. Amorcée en décembre 2000, cette démarche est un travail d'équipe réalisé par le Gwich'in Social and Cultural Institute et le Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles. Deux vêtements sur cinq sont terminés et un autre est presque achevé. Il reste toutefois beaucoup de travail à faire pour mettre la dernière main aux deux autres. On prévoit avoir terminé le tout à la fin de juin 2002, à temps pour une présentation à l'occasion de l'assemblée du CTG, qui aura lieu à la fin de l'été. L'un des échantillons terminés viendra s'ajouter à la collection du Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles, à Yellowknife. Les quatre autres seront exposés au sein de chaque collectivité gwich'in.

L'AJOUT DE NOMS DE LIEUX GWICH'IN À UNE BASE DE DONNÉES

Les entrevues avec des sages des Gwichya Gwich'in ainsi que les histoires orales et les renseignements sur les terres ont permis de dresser une liste de plusieurs centaines de noms de lieux gwich'in, lesquels ont été ajoutés à une base de données que gèrent les chercheurs du Gwich'in Social and Cultural Institute intéressés par les ressources patrimoniales. Grâce à la base de données, le Gwich'in Social and Cultural Institute pourra concevoir du matériel pédagogique destiné aux écoles et sera en mesure d'évaluer si les demandes de permis peuvent avoir des répercussions sur le patrimoine dans la région occupée traditionnellement par les Gwichya Gwich'in.

LA RECHERCHE BIOGRAPHIQUE SUR DES SAGES GWICH'IN

Au cours de l'été, un étudiant en maîtrise de la Trent University, en Ontario, a travaillé avec des interprètes gwich'in à interviewer 17 sages gwich'in. Par ailleurs, un élève de la collectivité de Tsiigehtchic a été

recruté pour récrire les transcriptions des entrevues enregistrées sur cassette audio. La transcription de ces entrevues a permis de rédiger 13 histoires biographiques, qui serviront à produire un calendrier pour 2003 conçu à partir de biographies de sages. Ce calendrier sera mis en vente dès la mi-juin 2002. Par la suite, le Gwich'in Social and Cultural Institute s'emploiera à publier des histoires plus complètes de la vie des sages.

LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE FORT MCPHERSON

Fort McPherson a été désigné comme lieu historique national en 1969, et une plaque commémorative a été érigée en 1977 pour expliquer pourquoi le site a eu droit à cette désignation. La plaque ne fait toutefois pas mention des Gwich'in Tetl'it. Pour combler cette lacune, le Gwich'in Social and Cultural Institute, en collaboration avec Parcs Canada et un étudiant en doctorat de l'University of Alberta, a travaillé avec le comité directeur du lieu historique national de Fort McPherson à modifier l'inscription de manière à englober les Gwich'in Tetl'it. On a recueilli une série d'histoires orales pour en connaître davantage sur l'importance du lieu historique. On a ensuite rédigé un rapport dans lequel on recommande la conception et l'érection d'une nouvelle plaque commémorative. Le comité a aussi relevé d'autres endroits qui pourraient mériter le titre de lieu historique national dans la région occupée traditionnellement par les Gwich'in Tetl'it. La commémoration de ces lieux se poursuivra au cours du prochain exercice.

LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE NAGWICHOONJIK

Le personnel du Gwich'in Social and Cultural Institute, Parcs Canada et le bureau gwich'in chargé de gérer le système d'information géographique ont travaillé ensemble à produire une carte numérique comprenant les noms de lieux et d'autres ressources patrimoniales pertinentes pour faire de Nagwichoonyjik un lieu historique national. La carte a servi au comité directeur de Nagwichoonyjik afin de tracer les limites du site. En janvier, le comité a sélectionné un territoire large de 5 kilomètres s'étendant des deux côtés de la rivière et longeant le fleuve Mackenzie sur une distance de 175 kilomètres, de Thunder River jusqu'à Point Separation. La proposition a été présentée au CTG aux fins d'approbation et a ensuite été soumise officiellement à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Si les limites étaient approuvées, une déclaration d'intégrité commémorative pourrait alors être établie, après quoi on entamerait des négociations sur un plan de

consultation avec les conseils des ressources renouvelables. Les résultats de ces consultations serviront à préparer des propositions qui seront présentées au Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord.

6.8 L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE GWICH'IN

Selon l'article 18.1.6 de l'Entente, l'administration, la gestion et la surveillance des terres des Gwich'in incombent au CTG. Parmi les activités menées sur le territoire des Gwich'in, mentionnons l'exploitation des carrières et des gravières, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, la remise en état des sites de puits de pétrole et de gaz, la récolte du bois sous diverses formes, la recherche scientifique, l'accès aux aires récréatives aussi bien pour les randonneurs pédestres que pour les propriétaires de chalets à long terme et l'accès aux services gouvernementaux, allant des exercices militaires et à l'entretien des routes en gravier.

Cette année, le CTG a multiplié ses activités liées à l'utilisation des terres si l'on compare à ce qui a été réalisé dans les années précédentes. Ainsi, il a entrepris les activités suivantes :

- concevoir et mettre en œuvre des plans de gestion provisoires pour trois grandes carrières de gravier. Le processus de recommandations de sites a été remplacé par un système permettant d'accorder des autorisations en l'espace de 20 minutes. Ce nouveau système a reçu un accueil favorable de la part de l'industrie de la construction;
- procéder à un examen exhaustif de toutes les parcelles de terres municipales des Gwich'in reçues dans le cadre de l'Entente. Les titres historiques ont été examinés en fonction du zonage et de l'utilisation des terres. Des recommandations ont été formulées et soumises à l'examen du conseil d'administration du CTG;
- élaborer, à l'intention des promoteurs de l'industrie, une trousse d'information décrivant comment faire des affaires sur les terres des Gwich'in. L'information a été présentée sous forme d'un CD-ROM interactif de la taille d'une carte professionnelle. Cet outil de communication peu coûteux, efficace et innovateur a reçu des éloges;
- offrir de la formation à une dizaine de surveillants de l'environnement sur une période de six semaines;
- revoir la grille tarifaire de l'administration du territoire gwich'in lors des réunions communautaires. Ces réunions ont permis de mettre en lumière le besoin de faire un examen complémentaire et de tenir un atelier d'une journée sur l'utilisation des terres;

- déménager à Inuvik le bureau de l'administration du territoire gwich'in, initialement établi à Aklavik, pour des raisons économiques et d'efficacité. Dans le cadre du processus, l'administration a fait l'acquisition d'une camionnette 4x4 à quatre portes devant permettre à l'agent des terres de mener les inspections et devant servir à l'exercice d'autres fonctions, notamment les activités quotidiennes des surveillants de l'environnement;
- examiner le bail foncier au lac Deep Water. Les résultats de cet examen mené par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest devraient être connus bientôt;
- faire l'étude d'un formulaire de bail municipal amélioré. Ce nouveau formulaire, revu par des avocats, permettra aux collectivités de louer, sans difficulté ni retard, les propriétés qui leur sont transférées;
- embaucher deux surveillants de l'environnement et un agent d'administration pour une bonne partie de l'année grâce au financement consacré aux projets;
- préparer une proposition d'aménagement d'une route d'accès au sentier d'Aklavik, laquelle a été approuvée ultérieurement;
- réaliser avec succès les travaux d'assainissement de la rivière Caribou;
- former des surveillants et établir des parcelles d'échantillonnage permanentes pour les besoins de surveillance environnementale grâce au soutien du Programme de foresterie des Premières nations (à deux reprises), au PSEC et au Programme d'emploi des jeunes.

6.9 LE GWICH'IN SOCIAL AND CULTURAL INSTITUTE

Le Gwich'in Social and Cultural Institute est l'organisme linguistique et culturel qui relève du CTG. Cet institut est actuellement chargé de donner suite aux obligations du CTG conformément au chapitre 25 de l'Entente et au chapitre 9 de l'annexe C de l'Entente.

LE PLAN DE REVITALISATION DE LA LANGUE GWICH'IN

Dans l'optique de mettre de l'avant le plan de revitalisation de la langue gwich'in, on a lancé un camp d'immersion linguistique de deux semaines durant l'été auquel ont participé des élèves et des sages de Tsiigehtchic. Par ailleurs, on a ajouté des termes de couture et des noms d'animaux et d'oiseaux au dictionnaire gwich'in. Le personnel du CTG qui a participé au plan de revitalisation a pu améliorer ses connaissances de la langue gwich'in, assister à des conférences sur les langues autochtones et tenir des ateliers en vue de produire du

Faune et du Développement économique des recommandations au sujet de la nouvelle *Loi sur la faune* dans les Territoires du Nord-Ouest en ce qui a trait aux questions fauniques. Le CTG a participé activement au volet de cette loi qui concerne l'intégration de la revendication territoriale.

Le CTG a également participé à l'élaboration de la législation sur les espèces en péril, de concert avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Sur le plan régional, le ministère de la Gestion des ressources a fait progresser divers travaux entrepris avec les gouvernements territoriaux, les administrations des Premières nations et le CRRG. Ces travaux comprenaient les plans de gestion de l'ours grizzli, du caribou et du mouflon de Dall et la mise en œuvre continue de la chasse sportive au mouflon de Dall dans la région visée par le règlement.

LA GESTION FORESTIÈRE

En collaboration avec le MRFDE et le CRRG, le CTG a poursuivi ses travaux sur l'établissement d'un plan de gestion des forêts, qui a évolué considérablement au cours de l'année.

LES PROBLÈMES LIÉS AU CHEVAUCHEMENT POLITIQUE

Certaines aires de récolte traditionnelles des Gwich'in empiètent sur d'autres régions visées par des revendications territoriales, notamment la région visée par la Convention définitive des Inuvialuit, la région visée par le règlement du Sahtu, la région visée par le règlement des Gwich'in Vuntut et la région visée par le règlement des Nacho Nyak Dun. Ainsi, des ententes transfrontalières sur la gestion de la faune et des récoltes sont requises. Le ministère de la Gestion des ressources a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de ces ententes transfrontalières.

LES CONSEILS DES RESSOURCES RENOUVELABLES

Les conseils des ressources renouvelables ont été établis par l'intermédiaire des organisations gwich'in désignées pour chacune des quatre collectivités. Leur rôle consiste à encourager la participation des gens de la région à la gestion des ressources renouvelables et non renouvelables. Durant l'année, les conseils des ressources renouvelables ont aidé le CRRG à mener des activités de gestion de la faune et des forêts. Ils ont joué un rôle actif dans le processus de consultations sur l'exploitation des hydrocarbures de la région visée par le règlement. Enfin, les conseils des ressources renouvelables ont amorcé la conception de plans stratégiques quinquennaux individuels.

LES POLLUANTS ENVIRONNEMENTAUX

Les Gwich'in entretiennent des liens étroits avec la terre et consomment des aliments traditionnels qui constituent le plus souvent l'élément de base de leur régime alimentaire. Ainsi, les collectivités ont exprimé des inquiétudes à l'égard des polluants transportés sur de longues distances et issus de sources locales, présents dans la chaîne alimentaire (poisson, castor et rat musqué). Pour répondre aux préoccupations de la population, le CTG a adhéré au Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, qui s'occupe d'entreprendre de la recherche sur cette question. Il a aussi été nécessaire de mener des études complémentaires sur la question des polluants environnementaux et de réaliser des activités de communication pour diffuser l'information aux Gwich'in. Le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord a permis de sensibiliser le public à ses activités grâce à des présentations faites lors des réunions des conseils des ressources renouvelables. En procédant à des analyses du poisson, du castor et du rat musqué dans le but de détecter la présence de substances toxiques, on a pu rassurer les Gwich'in, puisque la recherche a confirmé que la consommation du poisson ne posait pas de problème. Pour les Gwich'in, le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord revêt une grande importance étant donné que leur survie repose sur les aliments traditionnels. Les Gwich'in envisagent la réalisation de nombreux projets financés dans le cadre du Programme.

Le coordonnateur du CTG chargé de la question des polluants environnementaux s'est principalement investi dans les études menées par la collectivité en vue d'évaluer le degré de contamination des aliments traditionnels. Pour ce faire, il a assisté aux réunions communautaires pour s'informer sur les préoccupations de la population et transmettre de l'information sur les polluants. Il a participé à toutes les activités relatives aux polluants de source locale relevés dans la région visée par le règlement, notamment la collecte et l'analyse du rat musqué, du castor et de certaines espèces de poissons, et à la décontamination d'un site d'exploration abandonné de la Shell Oil Co. Le coordonnateur a également pris part à d'autres programmes environnementaux fédéraux, y compris les programmes sur le changement climatique, le cadre d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs, le PSEC et le processus d'évaluation socioéconomique et environnementale du Yukon, et a fourni aux Gwich'in des renseignements à cet égard. L'an prochain, il se penchera sur l'élaboration de programmes visant à recueillir des données de base dans la région visée par le règlement et sur la

des responsabilités et le partage des recettes tirées des ressources. En février, les dirigeants du Sommet autochtone ont accepté de négocier le transfert des responsabilités.

Le financement des gouvernements

Les travaux du Sommet autochtone visent également à réorganiser les accords de financement en cours dans les Territoires du Nord-Ouest. On est à élaborer un modèle de financement territorial qui pourrait servir à restructurer les accords de financement découlant des ententes sur l'autonomie gouvernementale ou d'une entente sur le transfert des responsabilités.

Les membres du Sommet autochtone et les responsables du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont discuté de la question du financement des gouvernements en tentant de définir ce qu'il adviendra des relations financières établies entre les gouvernements après le transfert des responsabilités et l'atteinte de l'autonomie gouvernementale. On s'attend à ce que les discussions bilatérales donnera lieu au dépôt d'une proposition au gouvernement fédéral qui pourrait exiger la modification des modes de financement pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les administrations populaires et autochtones du Nord.

Le perfectionnement des compétences

Les discussions sur le perfectionnement des compétences portaient sur la capacité financière et organisationnelle des administrations autochtones d'assumer les responsabilités inhérentes à l'autonomie gouvernementale et au règlement des revendications territoriales, de satisfaire aux exigences en matière d'éducation et de formation ainsi que d'assurer le partage de l'information et la recherche conjointe.

Le développement économique

Les prochaines activités que le Sommet autochtone entreprendra en vue d'améliorer la politique gouvernementale sur la prestation des programmes de développement économique pourraient inclure :

- la détermination des programmes, des services et des démarches à mettre au point;
- la détermination et l'analyse des stratégies et des études;
- l'élaboration d'un plan de travail permettant de recourir aux programmes, aux ressources et aux politiques sur le développement économique ou encore d'obtenir ou d'améliorer leur accès.

6.6 LA RENÉGOCIATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Signé en 1992, le Plan de mise en œuvre de l'Entente prendra fin le 22 décembre 2002. Le chapitre 28 de l'Entente exige que le Comité de mise en œuvre délibère et fasse des recommandations au sujet de ce qu'il adviendra de la mise en œuvre de l'Entente une fois la période initiale de 10 ans écoulée.

En juillet 2001, le CTG ainsi que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ont entamé des négociations sur le renouvellement du Plan pour la prochaine période de mise en œuvre. Les négociateurs se sont réunis chaque mois afin de discuter des obligations qui n'ont pas été entièrement respectées et du besoin de trouver des ressources financières pour permettre à tous les organismes de mise en œuvre d'exercer leurs fonctions.

En février, le CTG a présenté les besoins financiers de toutes les organisations gwich'in pour les cinq prochaines années et a soumis des documents d'information sur les questions jugées problématiques. En date du 31 mars 2002, le gouvernement du Canada n'avait pas donné suite aux interventions du CTG.

6.7 LA GESTION DES RESSOURCES

Le gestionnaire des ressources du CTG doit veiller à ce que les intérêts de la collectivité gwich'in soient pris en considération au moment d'entreprendre des activités de gestion des ressources dans la région visée et dans la région avoisinante. L'Entente exige que tous les droits précisés soient intégrés à la gestion des ressources. Ce processus comprend l'établissement et le maintien de relations de travail sur les questions liées à la gestion des ressources avec toutes les organisations gwich'in, les organisations non gouvernementales ainsi que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Les projets entrepris ou poursuivis au cours de l'année mettaient l'accent sur la gestion de la faune et des forêts et les questions se rapportant au chevauchement politique.

LA GESTION DE LA FAUNE

Les responsables de la gestion des ressources du CTG ont participé à toutes les étapes des deux processus axés sur les modifications à apporter à la *Loi sur la faune*, auxquels prennent part les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Le CTG était membre d'un groupe consultatif autochtone sur la faune des Territoires du Nord-Ouest. Ce dernier a présenté au ministre des Ressources, de la

représentants de l'administration autochtone, de l'industrie et d'organismes non gouvernementaux, un groupe de travail appelé le comité directeur du cadre d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs a été mandaté pour échauffer un plan de travail destiné à appuyer la création de ce cadre. Le CTG est membre du groupe de travail depuis ses débuts.

En janvier 2001, le représentant du CTG s'est retiré du comité directeur, estimant que ce dernier outrepassait les limites de son mandat, qui avaient été établies initialement par le ministre de l'Environnement et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. En juillet de la même année, le comité directeur a fait parvenir une lettre au CTG dans laquelle il confirmait que le cadre d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs ne remplacerait, ni ne pourrait remplacer, les ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale. La lettre soulignait également l'importance de respecter intégralement la partie 6 de la *LGRVM*. En se fondant sur cette information, le CTG a repris son rôle actif au sein du comité directeur.

Au cours de l'exercice précédent, le comité directeur a accompli certaines tâches importantes, notamment la mise au point d'un document de discussion intitulé *Lessons Learned, Gaps and Challenges* et d'un plan directeur provisoire pour la mise en œuvre du cadre d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs. Ces documents décrivent les défis à relever et présentent des recommandations sur la conduite de l'évaluation des effets cumulatifs dans les Territoires du Nord-Ouest. Le CTG continuera de s'engager activement dans le processus d'élaboration du cadre. Le prochain exercice financier préparera la voie pour la conception et la mise en œuvre de plans d'action régionaux et permettra d'appuyer les processus de revendication territoriale établis en vertu de la *LGRVM*.

6.3 LES CONSULTATIONS AU SUJET DE LA LOI SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIOÉCONOMIQUE AU YUKON

Les gouvernements du Yukon et du Canada ainsi que le Conseil des Premières nations du Yukon ont poursuivi l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon. Le CTG a émis des commentaires sur la version préliminaire présentée en mai. Durant la période d'examen, le CTG se préoccupait surtout d'obtenir le droit de soumettre des candidatures à l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon. Au moment où le présent rapport était rédigé, la requête n'avait pas été acceptée.

On est à concevoir un plan de mise en œuvre pour aider à appliquer la loi proposée. Le CTG a soulevé des préoccupations à l'égard de la création de districts d'évaluation, comme le stipule le plan. Il cherche à défendre le principe voulant qu'un district d'évaluation regroupe les aires d'utilisation principale et les aires d'utilisation secondaire du Yukon.

6.4 LE TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS AU YUKON

En vertu de l'Accord sur le transfert de responsabilités au Yukon négocié entre les gouvernements du Yukon et du Canada ainsi que le Conseil des Premières nations du Yukon, le gouvernement du Canada transférera la responsabilité de la gestion des ressources au gouvernement du Yukon. L'entente traite de la compétence sur les aires d'utilisation principale et secondaire qui ont fait l'objet de négociations dans le cadre de l'Entente.

La *Loi sur le Yukon* a été approuvée par le Parlement en janvier, assurant ainsi l'entrée en vigueur de l'Accord sur le transfert de responsabilités au Yukon en avril 2003. Le CTG s'oppose actuellement à l'Accord étant donné qu'il n'a pas été invité à participer aux principales négociations et qu'il n'a pas été consulté comme le propose la définition donnée au mot *consultation* dans l'Entente sur la revendication territoriale ou dans la décision rendue par la Cour suprême en ce qui a trait à l'affaire *Delgamuukw*. Le CTG compte effectuer un examen légal du processus de transfert des responsabilités au cours du prochain exercice financier et prendra les mesures qui s'imposent.

6.5 LES NÉGOCIATIONS SUR L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DU DELTA DE BEAUFORT

Durant l'année, le Bureau des négociations de l'autonomie gouvernementale du delta de Beaufort a poursuivi ses discussions intensives au sein des collectivités pour approfondir le contenu de l'entente de principe et pour expliquer les tâches devant être accomplies afin de mettre la dernière main à l'Entente. Les négociateurs ont concentré leurs efforts à préparer les négociations sur l'entente définitive et à élucider des problèmes d'interprétation de l'entente de principe. Au point de vue organisationnel, le Bureau des négociations était également préoccupé par la nécessité de recruter du personnel capable de mener les négociations, d'encourager la formation et le perfectionnement des compétences communautaires, d'instaurer une stratégie

6 Le conseil tribal des Gwich'in

Le CTG est l'organisme auquel on a confié, aux termes de l'Entente, le mandat de représenter les bénéficiaires gwich'in au Comité de mise en œuvre et de protéger leurs droits et leurs intérêts énoncés dans l'Entente. Depuis sa constitution en société en 1992, le CTG s'est appliqué à réaliser des progrès constants dans l'établissement d'un cadre de gestion intégrée des ressources dans la vallée du Mackenzie, comme l'exige l'Entente. On trouvera ci-après une description des principales activités de mise en œuvre entreprises par le CTG.

6.1 LE CONSEIL D'INSCRIPTION

Le Conseil d'inscription est entré en activité en mars 1993. Le CTG a pris le Conseil en charge le 22 décembre 1997. Le Conseil s'occupe d'inscrire toutes les personnes d'ascendance gwich'in admissibles, conformément au chapitre 4 de l'Entente. Seules les personnes inscrites peuvent se présenter aux élections, voter, participer aux activités du CTG, de ses organismes auxiliaires ou affiliés et recevoir des fonds à titre de futurs paiements. En avril 1994, le premier registre d'inscription comptait 1 245 bénéficiaires. Ce nombre a augmenté depuis, s'élevant à 2 500 en mars 2002.

Le coordonnateur de l'inscription distribue et reçoit les demandes conformément à l'article 4.2.1 de l'Entente et les présente aux membres du Conseil, qui se réunissent trois fois par an. Les demandes approuvées par le Conseil sont ensuite traitées par le coordonnateur de l'inscription. Un certificat d'inscription est préparé et une carte

d'inscription gwich'in est délivrée à chaque bénéficiaire. Ces documents comportent une photo et le numéro d'inscription du bénéficiaire.

La délivrance de cartes d'inscription procure un autre avantage. Étant donné le resserrement des mesures de sécurité dans les aéroports, les compagnies aériennes exigent que tous les passagers présentent des papiers d'identité avec photographie. Les bénéficiaires de toutes les collectivités de la région visée par le règlement peuvent recourir à ce service offert à Inuvik lorsqu'ils planifient prendre l'avion.

Pour souligner la mise à jour du registre d'inscription entreprise depuis octobre, des paniers de Noël ont été distribués aux bénéficiaires. Dans le cadre de la mise à jour, on a admis les bénéficiaires qui vivent hors de la région visée par le règlement. L'actualisation du registre continuera d'être une des principales tâches du Conseil d'inscription, puisque les gens sont souvent appelés à déménager, se marient, ont des enfants ou décèdent.

En mars, le CTG a approuvé le nouvel emplacement permanent du Conseil, initialement établi à Fort McPherson; il exercera désormais ses activités à partir d'Inuvik.

6.2 LE CADRE D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES EFFETS CUMULATIFS

En décembre 1999, le ministre de l'Environnement et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien se sont engagés à définir des paramètres visant à faciliter la gestion des activités d'évaluation des effets cumulatifs dans les Territoires du Nord-Ouest. Formé de

représentants de divers ministères et organisations autochtones, ce comité a élaboré un cadre devant servir à évaluer les effets cumulatifs dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les divers documents dont on a fait mention dans la présente section peuvent être consultés en visitant le site Web de l'Office à l'adresse www.mveirb.nt.ca.

La formation des membres de l'Office

En avril, les membres de l'Office ont reçu une formation sur les hydrocarbures, activité menée conjointement avec l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie. Des exposés ont été donnés par l'Alberta Energy and Utilities Board, l'Alberta Natural Resources Conservation Board, l'Association canadienne des producteurs pétroliers et des conseillers indépendants. L'Association canadienne des producteurs pétroliers a organisé des visites sur les lieux pour aider les membres de l'Office à se familiariser avec les installations pétrolières et gazières se trouvant dans la région de Calgary.

LE SECRÉTARIAT DES RELATIONS

L'Office a pris part, en novembre, à un atelier organisé par AINC à l'intention des organismes de réglementation et d'évaluation du Nord et a mis la main à la pâte au moment de définir le mandat d'un secrétariat des relations de l'Office.

LES ENTENTES DE COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRES

Les ententes de collaboration ont été un sujet de discussion abordé par le personnel de l'OEREVM et d'autres organismes et conseils de réglementation ayant compétence dans des secteurs contigus à la vallée du Mackenzie : la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, le Bureau d'examen des répercussions environnementales pour la région visée par la Convention définitive des Inuvialuit et l'Alberta Natural Resources Conservation Board. Les ententes décrivent comment les différents organismes entendent collaborer lorsqu'ils entreprendront des évaluations environnementales transfrontalières. Il s'agit là d'un processus qui se déroule en parallèle avec l'ébauche du *Plan de coopération – Évaluation des répercussions environnementales et examen réglementaire d'un projet de gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest*.

D'AUTRES ACTIVITÉS

L'OEREVM a entamé la rédaction de lignes directrices sur les connaissances traditionnelles applicables aux évaluations environnementales.

Le personnel et les membres de l'Office ont participé à 18 ateliers, comités, symposiums et conférences durant l'année, que ce soit en tant qu'auditeurs ou présentateurs.

LES 12 PROCHAINS MOIS

Outre ses activités d'évaluation environnementale, l'OEREVM peaufinera le document de discussion sur l'évaluation des répercussions socioéconomiques. On prévoit tenir, en novembre 2002, un atelier sur les connaissances traditionnelles pouvant être intégrées au processus d'évaluation environnementale afin de mettre la dernière main aux lignes directrices de l'OEREVM dans ce domaine.

5.5 L'OFFICE GWICH'IN DES TERRES ET DES EAUX

L'Office gwich'in des terres et des eaux est l'organisme de réglementation désigné qui est mandaté selon la *LGRVM* pour régir l'exploitation des terres et des eaux dans toute la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in.

L'Office est chargé de veiller à la conservation, l'exploitation et l'utilisation des terres et des eaux de la région visée par le règlement de manière à optimiser les avantages que pourraient en retirer ses résidents actuels et futurs, les résidents de la vallée du Mackenzie et tous les Canadiens. La *LGRVM* autorise l'Office gwich'in des terres et des eaux à réglementer l'utilisation des ressources en accordant, modifiant, renouvelant ou révoquant des permis dans la région visée, y compris sur les terres de la Couronne, les terres gwich'in et les propriétés privées.

L'Office gwich'in des terres et des eaux compte cinq membres, dont deux sont désignés par le CTG; les deux autres sont nommés respectivement par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada. Les quatre membres procèdent ensuite à l'élection d'un président. Tous les membres sont nommés pour un mandat de trois ans par le gouvernement du Canada.

Le personnel de l'Office comprend un directeur général, un technicien en système d'information géographique, un technicien spécialisé dans les terres et les eaux ainsi qu'un gestionnaire de bureau.

Durant l'exercice 2001-2002, l'Office a reçu et approuvé 10 demandes de permis d'utilisation des terres et 1 demande de permis d'utilisation des eaux.

de l'avant avec le projet pour le moment. De plus, le programme d'exploration sismique bidimensionnelle et tridimensionnelle, à Fort Liard, a été renvoyé pour une évaluation en octobre 2001, mais la Canadian Forest Oil Ltd. a retiré ses demandes de permis avant que soit entamée l'évaluation environnementale.

LES VISITES SUR LE TERRAIN

En juillet, des représentants de l'OEREVM se sont rendus à Snap Lake, sur le site de la mine diamantifère dont l'exploitation souterraine a été proposée par la société De Beers Canada.

En août 2001, ils ont aussi fait une visite sur le site minier de Prairie Creek, près de la Réserve de parc national Nahanni, afin de se faire une idée des travaux d'exploitation proposés par la Canadian Zinc Corporation.

LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE

Au cours de l'année, les membres de l'Office ont participé à 10 réunions du conseil d'administration et à 15 téléconférences, y compris une réunion ordinaire et une journée portes ouvertes à Inuvik.

La planification stratégique

En décembre, l'Office a entrepris un exercice de planification stratégique à l'interne pour définir son orientation future. Cet atelier de trois jours a aussi imprimé une orientation à l'énoncé de mission, à la vision d'avenir et aux valeurs de l'Office. Créé à la suite de l'atelier, un document de planification stratégique servira de point de départ pour rédiger un plan d'activités de trois ans, qui réunit un plan des dépenses axé sur les projets résultant de la demande de construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie et un plan de travail qui sera présenté durant l'exercice 2002-2003.

Les membres de l'Office se sont fixé cinq grands objectifs organisationnels :

- faire preuve de leadership en matière de gestion de l'environnement;
- établir de bonnes relations et des partenariats efficaces avec les intervenants;
- élaborer et mettre en œuvre des procédures et processus d'évaluation des répercussions environnementales;
- améliorer la communication avec les intervenants;
- acquérir des ressources et veiller au perfectionnement des compétences.

Le budget

En août, le président et directeur général a rencontré les membres du Comité de mise en œuvre à Inuvik pour discuter du budget alloué à l'Office et de l'examen de 10 ans du Plan de mise en œuvre de l'entente des Gwich'in.

AINC a fourni un financement supplémentaire à tous les conseils du Nord pour leur permettre de participer aux travaux en cours du Comité des présidents des organismes d'évaluation des répercussions environnementales et de réglementation du pipe-line du Nord. Ainsi, l'OEREVM a pu travailler sur cette question d'importance sans grever son budget.

L'Office a établi un comité des finances pour aider le personnel à planifier son budget et pour assurer une surveillance permanente.

Les lignes directrices sur l'évaluation environnementale

En septembre, l'OEREVM a organisé un atelier réunissant les spécialistes de l'évaluation des répercussions environnementales pour présenter son document révisé intitulé *Évaluation des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie – Lignes directrices*. Financé conjointement par AINC, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie et l'OEREVM, l'atelier a connu un franc succès et a donné lieu à la création d'un plan de travail destiné à mettre la dernière main à ces lignes directrices, en collaboration avec les autres intervenants.

L'OEREVM a révisé le contenu provisoire des règles de procédure sur l'évaluation environnementale et sur l'examen des répercussions environnementales. Après avoir publié un avis dans la *Gazette du Canada* en décembre 2001, il a officiellement adopté ces règles en mars 2002.

L'Office a poursuivi l'élaboration du document intitulé *Generic Terms of Reference for the Environmental Assessment of Oil and Gas Development in the Mackenzie Valley*, un cadre de référence générique servant à assurer l'évaluation environnementale des activités de mise en valeur pétrolière et gazière menées dans la vallée du Mackenzie.

Il a également entrepris l'élaboration d'un document de travail sur l'évaluation des répercussions socioéconomiques. Ce document, allié aux résultats des consultations publiques, servira à élaborer des lignes directrices socioéconomiques qui guideront les évaluations environnementales.

L'OEREVM occupe un siège au comité directeur du cadre d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs. Rassemblant des

la région visée par le règlement. Cette année, les excursionnistes partaient de Fort McPherson pour se rendre à Aklavik, en empruntant les passages de la rivière Peel et des lacs Eskimo;

- l'utilisation de divers moyens de communication et de diffusion de l'information sur les activités et les programmes du CRRG (par exemple, le site Web de l'organisme, à l'adresse www.grrb.nt.ca, a été réorganisé).

DES EFFORTS CONCERTÉS POUR PRÉSERVER LES TERRES

Selon l'Entente, le CRRG doit collaborer avec les Gwich'in et les organismes gouvernementaux pour assurer une gestion responsable des ressources renouvelables. Le CRRG a établi de bonnes relations de travail avec les institutions gouvernementales populaires dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in et dans d'autres régions visées par une revendication territoriale.

Les conseils des ressources renouvelables sont le moteur de la gestion des ressources renouvelables dans la région visée par le règlement. Pour cette raison, le CRRG a collaboré étroitement avec eux afin d'assurer leur participation à la recherche sur les ressources renouvelables et au processus de prise de décisions. Le CRRG a également collaboré avec les conseils des ressources renouvelables et le CTG pour faire avancer la gestion des ressources renouvelables dans la région visée et prévoit établir une relation de collaboration permanente avec ces organismes.

5.4 L'OFFICE D'EXAMEN DES RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES DE LA VALLÉE DU MACKENZIE

L'OEREVM est la principale institution gouvernementale populaire mandatée en vertu de la *LGRVM* pour effectuer des études et des évaluations environnementales dans la vallée du Mackenzie. Toutes les terres dans les Territoires du Nord-Ouest, sauf celles de la région visée par la Convention définitive des Inuvialuit et celles du parc national Wood Buffalo, relèvent de sa compétence. Lorsqu'il est question de la vallée du Mackenzie, la *LGRVM* remplace la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, sauf dans des circonstances particulières.

LE PERSONNEL ET L'EMPLACEMENT DE L'OFFICE

Situés à Yellowknife, les bureaux de l'OEREVM abritent huit employés, dont un directeur général, trois agents d'évaluation environnementale,

un agent des finances et de l'administration, un coordonnateur des connaissances traditionnelles, un agent de communication et un secrétaire.

LES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'Office a mené huit évaluations environnementales durant l'exercice 2001-2002, et une neuvième évaluation a été laissée en suspens compte tenu de l'inactivité de la société en cause. À la fin de l'exercice, une évaluation était en cours : la mise en valeur de la mine souterraine de Snap Lake par la société De Beers Canada.

Voici une description des évaluations effectuées en 2001-2002 :

- Canadian Zinc Corporation : Première étape du programme de forage. L'extraction du carburant stocké et les travaux de forage effectués lors de la première étape ont fait l'objet d'une seule et même demande de permis d'utilisation des terres. L'OEREVM a décidé de séparer ces deux activités et de mener deux évaluations environnementales distinctes.
- Patterson Lumber Ltd. : Demande de permis d'abattage de bois près de Pine Point.
- Paramount Resources Ltd. : Programmes de forage exploratoire au lac Bovie et à Arrowhead, près de Fort Liard. Pour faire l'objet d'une seule évaluation environnementale, ces deux programmes ont été regroupés et sont appelés le Paramount Liard East Program.
- Paramount Resources Ltd. : Programme de forage exploratoire des collines Cameron.
- Paramount Resources Ltd. : Programme de construction d'un pipeline et d'un réseau collecteur. Il s'agit de la première évaluation environnementale menée à bien en collaboration avec l'Office national de l'énergie dans le cadre d'un protocole d'entente conclu en décembre 2000 entre l'Office national de l'énergie et l'OEREVM.
- Canadian Zinc Corporation : Deuxième étape du programme de forage.

Les deux évaluations environnementales suivantes ont également été menées à bien, mais n'avaient pas encore reçu l'approbation ministérielle à la fin de l'exercice :

- Canadian Zinc Corporation : Programme de Cat Camp et d'extraction du carburant stocké et travaux de décontamination.
- Canadian Zinc Corporation : Aménagement d'une descenderie et exploitation d'une usine métallurgique.

Au départ, la proposition de la Robinson's Trucking Ltd. d'exploiter une carrière de gravier dans la région de Drybones Bay a été renvoyée pour une évaluation environnementale en mars, mais l'OEREVM a mis l'évaluation en suspens, la société ayant décidé de ne pas aller

gestion du grizzli dans la région visée par le règlement. Il continuera de travailler sur les plans de gestion des ressources pour déterminer les priorités en matière d'exploitation des ressources, les préoccupations et les besoins sur le plan de la gestion. Le Conseil a travaillé avec les collectivités pour autoriser la chasse pratiquée par les résidents et la chasse sportive guidée dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. On a dirigé l'aménagement forestier en orientant les efforts vers la création d'aires de surveillance forestière et la planification des activités de recherche à venir.

L'ÉTUDE SUR LES RÉCOLTES D'ANIMAUX SAUVAGES DANS LA RÉGION VISÉE PAR LE RÈGLEMENT

L'étude a été menée à bien pour une sixième année consécutive. Elle permettra au CRRG de protéger les droits de chasse, de pêche et de piégeage des Gwich'in en fixant le niveau minimal des besoins des Gwich'in et en fournissant l'information nécessaire pour assurer une saine gestion des ressources renouvelables. L'étude nécessite la participation des Gwich'in qui habitent la région visée par le règlement. Afin d'intéresser les Gwich'in, les responsables de l'étude ont organisé un concours dans le cadre duquel chaque collectivité se voyait attribuer des prix mensuels. Les renseignements sur les récoltes sont affichés aux bureaux des conseils des ressources renouvelables pour permettre aux membres des collectivités de les consulter.

Pour faire en sorte que l'étude sur les récoltes se poursuive après juin 2001, le CRRG a demandé au Comité de mise en œuvre d'obtenir un financement supplémentaire. À l'hiver 2001, le Comité a redistribué la somme de 35 000 \$ provenant des fonds excédentaires du CRRG. Le Conseil juge important de donner suite à l'étude, qui constitue un programme de surveillance communautaire efficace et qui permettra de recueillir de précieux renseignements durant la période d'exploitation pétrolière et gazière. Aucun financement n'a été versé pour que l'étude se poursuive après l'exercice 2001-2002.

LE PROJET SUR LES CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES GWICH'IN

Le Projet sur les connaissances environnementales gwich'in a permis de produire un deuxième ouvrage portant sur 20 autres espèces d'animaux et de poissons. Le lancement du livre s'est effectué en septembre à Fort McPherson, lieu où le Conseil a tenu sa réunion ordinaire.

On a continué d'enrichir la base de données sur le savoir traditionnel et les connaissances locales. Le personnel du CRRG et les

organismes externes reconnaissent de plus en plus l'utilité de la base de données.

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

L'éducation et la formation des bénéficiaires gwich'in œuvrant dans les secteurs de la recherche et de la gestion des ressources renouvelables constituent un élément important des activités du CRRG. Le Conseil a poursuivi ou lancé plusieurs activités, notamment :

- la création de postes de formation en cours d'emploi (gestionnaire de bureau et technicien stagiaire spécialisé dans les activités de pêche);
- la formation d'enquêteurs communautaires pour l'étude sur les récoltes d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement et pour le Projet sur les connaissances environnementales gwich'in (ces sept dernières années, on a formé et embauché 37 personnes à titre d'enquêteurs communautaires);
- le recrutement chaque été de deux ou trois élèves pour participer aux activités de recherche et de gestion des ressources renouvelables dans le cadre d'un programme carrière-été. Les élèves acquièrent une expérience de travail directe et s'initient à la cogestion des ressources renouvelables. Pour inciter les élèves de niveau secondaire à poursuivre une carrière dans le domaine de la gestion des ressources renouvelables, le CRRG a mis sur pied un programme de formation professionnelle dans le cadre duquel les apprentis sont appelés à aider les chercheurs et les surveillants à mener divers travaux;
- l'attribution de bourses d'études Jim Edwards Sittichinli, d'une valeur de 1 000 \$, à des élèves des niveaux collégial et universitaire qui poursuivent des études dans le domaine des ressources renouvelables ou dans un domaine connexe (deux bourses ont été attribuées cette année);
- le perfectionnement professionnel des employés;
- la participation à des journées-carrières communautaires, à des classes-nature, à des expositions et à des camps scientifiques afin d'encourager les jeunes à poursuivre une carrière orientée vers la gestion des ressources renouvelables. Par exemple, le Conseil a organisé et financé le volet pour les jeunes de l'Expédition du millénaire, ce qui a permis à des jeunes de toute la région visée par le règlement de participer à une randonnée pédestre, à un camp pour les jeunes et les sages ainsi qu'à une expédition en canoë afin d'en apprendre davantage sur les terres et l'utilisation traditionnelle de

à l'incompatibilité du plan d'aménagement et du *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*. Une entente a été conclue entre les parties après que l'Office a apporté des modifications au plan d'aménagement du territoire gwich'in.

L'Office a aussi mené les activités suivantes :

- la participation à l'atelier du PSEC qui a eu lieu en mars, à Yellowknife. À ce jour, l'Office ne joue aucun rôle direct dans le processus;
- l'examen des ressources requises pour étudier une demande de construction d'un pipeline;
- la présentation aux parties à l'Entente d'un plan de travail provisoire s'échelonnant sur 10 ans et du budget afférent dans le cadre de la renégociation du Plan de mise en œuvre. L'OGAT s'est employé à accorder des fonds suffisants pour traiter de certaines questions, notamment la mise en œuvre et l'examen quinquennal du plan d'aménagement territorial, la création d'un poste de planificateur stagiaire, une planification permanente et l'examen éventuel de la demande de construction d'un pipeline;
- la participation à une réunion organisée par le Conseil d'aménagement du territoire du Yukon pour discuter de la création d'une commission d'aménagement du bassin de la rivière Peel. La réunion a permis aux groupes qui participeront à l'aménagement du bassin de la rivière Peel de se faire une idée de ce à quoi pourrait ressembler un processus de planification coopératif.

5.3 LE CONSEIL DES RESSOURCES RENOUVELABLES GWICH'IN

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Créé en vertu de l'article 12.8 de l'Entente, le CRRG a célébré sa huitième année d'existence. Il a pour mandat d'assurer l'exploitation durable des ressources fauniques, halieutiques et forestières pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le CRRG a mené avec succès plusieurs activités de recherche et de gestion. À titre d'organisme public régional chargé de gérer les ressources renouvelables dans la région visée par le règlement, il assure la participation du public aux programmes de gestion des ressources renouvelables et a établi une bonne relation de travail avec d'autres institutions gouvernementales populaires et organismes gouvernementaux. Le CRRG se réunit deux fois par année au sein d'une collectivité gwich'in. Durant ces réunions périodiques, le Conseil rencontre également les membres des

conseils des ressources renouvelables pour discuter des préoccupations de la population à l'égard de la gestion des ressources renouvelables.

LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE GESTION

Le CRRG reconnaît l'importance de disposer de données actuelles sur les ressources renouvelables dans la région visée par le règlement afin de pouvoir prendre des décisions de gestion éclairées. C'est pourquoi il a alloué 220 500 \$ pour financer 19 activités de recherche et de gestion, y compris :

- la recherche sur le caribou (les hardes de la Porcupine et de Bluenose), l'habitat de la sauvagine, la macreuse et le cygne siffleur;
- trois activités de pêche : sur la rivière Rat (surveillance et évaluation de la population) et sur la rivière Peel (surveillance);
- deux activités de recherche et de gestion forestières;
- sept activités culturelles et éducatives : des randonnées et des camps dans la nature, une classe-nature, une expérience de travail pour les jeunes et une formation sur le piégeage;
- l'étude sur les récoltes d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement.

Le CRRG collabore étroitement avec les conseils des ressources renouvelables et les organismes gouvernementaux pour assurer l'exploitation et la préservation à long terme des ressources fauniques, halieutiques et forestières. Il a travaillé avec les conseils des ressources renouvelables à plusieurs travaux de recherche communautaires afin de tenir compte des préoccupations soulevées à l'égard de la gestion des ressources locales et de perfectionner les compétences des collectivités en matière de recherche et de gestion des ressources. Le CRRG a veillé à ce que les membres des collectivités prennent part au processus d'approbation des programmes de recherche et de gestion ainsi qu'aux activités de recherche menées sur le terrain. Des auxiliaires communautaires locaux qui participaient aux travaux ont apporté une précieuse contribution à la recherche.

LA GESTION DES RESSOURCES RENOUVELABLES

La planification de l'exploitation durable des ressources fauniques, halieutiques et forestières constitue un des principaux objectifs du CRRG et de son personnel. Grâce à une gestion planifiée des ressources renouvelables, les collectivités, le CRRG et les organismes concernés ont la possibilité de décider de quelle façon les ressources seront utilisées et gérées pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le CRRG a d'abord joué un rôle prépondérant en élaborant un plan de

5 Les organismes de mise en œuvre

L'Entente prévoit la création de divers organismes de mise en œuvre chargés de gérer les ressources fauniques, d'évaluer et d'examiner les répercussions environnementales des projets de mise en valeur, de planifier et de réglementer l'utilisation des terres et des eaux, de trouver des solutions aux questions liées à l'accès aux terres et à l'indemnisation, de régler les différends relatifs à l'interprétation de l'Entente et de déterminer l'admissibilité des participants à titre de bénéficiaires à l'Entente. Le délai nécessaire à l'établissement de ces organismes, les membres qui en feront partie et les fonctions que ces derniers exerceront sont précisés dans le Plan de mise en œuvre.

Le Conseil d'arbitrage des Gwich'in, l'Office gwich'in des terres et des eaux, l'OGAT, le CRRG, les conseils des ressources renouvelables et l'OEREVM sont en fonction. On trouvera à l'annexe 1 la liste des membres de ces organismes (à l'exception des membres des conseils des ressources renouvelables).

Le chapitre 26 de l'Entente prévoit la création d'un conseil des droits de surface au moyen d'une mesure législative fédérale distincte. Formé de résidents des Territoires du Nord-Ouest, cet organisme quasi judiciaire se verra conférer le pouvoir de régler les différends sur l'accès aux terres et sur l'indemnisation liée à l'utilisation des terres pouvant survenir entre les propriétaires fonciers et les titulaires des droits de surface ou souterrains à usage commercial. Lorsque des terres gwich'in seront en jeu, le conseil devra agir par le truchement d'un comité formé de ses membres, dont au moins un résidera dans la

région visée par le règlement. Étant donné que le conseil n'a pas encore été créé au moyen d'une mesure législative, les différends sur les droits de surface dans la région visée pourraient être renvoyés au Conseil d'arbitrage des Gwich'in.

5.1 LE CONSEIL D'ARBITRAGE DES GWICH'IN

Le chapitre 6 de l'Entente prévoit la création d'un conseil d'arbitrage mandaté pour régler les différends survenant au cours de la mise en œuvre de l'Entente.

Depuis sa création, le Conseil d'arbitrage n'a pas eu à régler de différends, et ses membres ne se sont pas réunis en 2001-2002.

5.2 L'OFFICE GWICH'IN D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

L'OGAT est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'aménagement du territoire pour la région visée par le règlement, d'examiner des autorisations, des mesures restrictives et des modifications relatives au plan ainsi que d'émettre des suggestions à cet égard. Le plan d'aménagement du territoire gwich'in permettra d'assurer la protection, l'exploitation et l'utilisation des terres, des ressources et des eaux au profit de tous les Canadiens en veillant tout particulièrement à répondre aux besoins des Gwich'in.

En 2001-2002, l'OGAT a poursuivi les discussions avec AINC et le CTG pour donner suite aux préoccupations du Ministère en ce qui a trait

demande de fonds, le Comité a accepté la proposition du CRRG voulant que la période de l'étude, dont la durée était initialement fixée à sept ans, soit prolongée jusqu'à la fin de l'exercice 2001-2002.

Point 12 – Page sommaire précisant les rôles et les responsabilités des ministères fédéraux

Le 26 avril 2001, le Comité de mise en œuvre a approuvé et signé les modifications apportées au Plan de mise en œuvre, lesquelles résumant les rôles, responsabilités et obligations des ministères fédéraux en vertu de l'Entente.

Point 19 – Stratégie de communication et d'information

Le Comité de mise en œuvre a commencé à définir les paramètres nécessaires pour préparer une présentation sur CD-ROM en vue de faire connaître l'Entente aux collectivités gwich'in et au public. Il a convenu de mettre au point un projet pilote ciblant les enfants d'âge scolaire et, si le projet se révèle efficace, ce dernier sera probablement adapté à un plus vaste public.

4.2 LE RENOUELEMENT DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE

Conformément à la recommandation du Comité de mise en œuvre, les parties à l'Entente ont entamé des discussions sur le renouvellement du Plan de mise en œuvre, lequel vient à échéance le 22 décembre 2002. Bien que le Comité ait réglé certaines questions liées au financement des négociations lors de la réunion tenue en avril, ce sont les responsables désignés par le CTG ainsi que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada qui ont engagé la plupart des discussions sur le renouvellement du Plan de mise en œuvre.

4.3 LES DONNÉES TOPOGRAPHIQUES NUMÉRIQUES

En décembre 1999, le CTG a présenté une demande auprès de Ressources naturelles Canada pour obtenir des données topographiques numériques (cartes) afin d'établir les bases d'un système de gestion des terres dans la région visée par le règlement. À la suite des discussions menées lors des réunions du Comité de mise en œuvre, le gouvernement du Canada a convenu, en 2001-2002, d'octroyer des fonds au CTG pour lui permettre d'obtenir ces données auprès de Ressources naturelles Canada dans le cadre d'une entente de souscription pour une période renouvelable de trois ans. L'Office gwich'in des terres et des eaux et l'OGAT ont été nommés à titre de bénéficiaires de l'entente de souscription, ce qui leur donne le droit de recevoir les mêmes données que le CTG.

4.4 D'AUTRES ACTIVITÉS

Le Comité de mise en œuvre s'est aussi employé activement à :

- approuver la redistribution des fonds prévus pour les activités de mise en œuvre;
- préparer le rapport annuel de 2000-2001;
- inviter les institutions gouvernementales populaires à faire connaître au Comité, au moyen de présentations, les défis auxquels elles se heurtent;
- superviser le processus de nomination et d'affectation des membres aux conseils établis en vertu de l'Entente.

4 Le Comité de mise en œuvre

Le Comité de mise en œuvre comprend des hauts représentants de chacune des parties.

En 2001-2002, le Comité était formé des membres suivants : Fred Carmichael, président du CTG, qui était représenté par Alex Benitah, coordonnateur de la mise en œuvre; Mark Warren, sous-ministre adjoint des Affaires autochtones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; et Aideen Nabigon, directrice de la Gestion de la mise en œuvre à AINC.

Conformément à l'article 28.2 de l'Entente, le Comité de mise en œuvre est chargé de :

- diriger et superviser la mise en œuvre de l'Entente;
- surveiller l'état d'avancement du Plan de mise en œuvre;
- réviser le calendrier des activités de mise en œuvre, redistribuer les ressources et, s'il y a lieu, modifier le Plan de mise en œuvre de l'Entente;
- régler les différends pouvant survenir entre les parties;
- rédiger un rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Entente, devant être rendu public;
- formuler des recommandations pour la mise en œuvre de l'Entente après la période de mise en œuvre initiale de 10 ans.

Durant l'année, les membres du Comité de mise en œuvre se sont réunis à trois reprises : à Yellowknife (le 26 avril 2001), à Inuvik (les 14 et 15 août 2001) et à Ottawa (le 19 décembre 2001).

4.1 L'EXAMEN GÉNÉRAL QUINQUENNAL DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE

Le Comité de mise en œuvre a continué de régler les 20 problèmes en suspens qui avaient été soulevés dans le cadre de l'Examen général quinquennal du Plan de mise en œuvre. À l'heure actuelle, 11 de ces problèmes ont été réglés, tandis que plusieurs sont permanents de par leur nature. En 2001-2002, le Comité de mise en œuvre s'est penché sur les questions suivantes :

Point 3 – Maintien et consolidation de l'économie traditionnelle et de l'emploi des participants

Les membres des comités de mise en œuvre des Gwich'in et du Sahtu, le groupe de travail chargé de l'examen des mesures économiques, les représentants des gouvernements territorial et fédéral ainsi que les personnes désignées par les Gwich'in se sont rencontrés à Inuvik du 21 au 23 novembre 2001. La réunion avait pour objectif d'examiner l'efficacité des programmes gouvernementaux liés aux dispositions sur les mesures économiques de l'Entente.

Point 4 – Étude sur les récoltes d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement

Le Comité de mise en œuvre était d'accord pour que soit redistribuée la contribution de l'Office gwich'in des terres et des eaux, s'élevant à 35 000 \$, de manière à permettre au CRRG de poursuivre l'étude sur les récoltes d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement durant l'exercice 2001-2002. Au cours des discussions sur cette

- on prévoit régler à court terme la question de l'incompatibilité en déclarant l'inaliénabilité des terres, empêchant toute exploitation des ressources souterraines dans les zones protégées et les zones de conservation du patrimoine pendant une période de cinq ans;
- AINC apportera des modifications au *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* durant cette période de cinq ans pour assurer la compatibilité à long terme du *Règlement* et du plan;
- l'OGAT actualisera le plan conformément aux modifications, révisions et ajouts reçus depuis novembre 1999. Une fois mis à jour, le plan sera présenté à chaque collectivité avant d'être renvoyé au CTG, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et à AINC pour approbation;
- le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien fera concorder la signature du plan et l'approbation de l'inaliénabilité des terres pour une période de cinq ans;
- AINC a engagé des fonds pour les évaluations des ressources énergétiques et minérales qui seront menées dans les zones protégées proposées durant une période de cinq ans. Ces évaluations permettront à l'OGAT de produire des plans plus détaillés pour ces zones.

On prévoit que le plan d'aménagement du territoire gwich'in sera approuvé au cours de l'exercice financier 2002-2003.

les années à venir, des démarches à la fois audacieuses et indispensables.

Il est essentiel de disposer d'une base de données fiable pour pouvoir prendre des décisions éclairées qui permettront de tirer parti du développement économique et de la mise en valeur des ressources et de maintenir l'intégrité de l'environnement. En vertu de certaines dispositions de l'Entente et de la *LGRVM*, les gouvernements territorial et fédéral ainsi que les administrations autochtones ont reconnu la nécessité d'avoir en main des données détaillées et actuelles ainsi que d'adopter une méthode de gestion de l'information efficace.

Les organismes environnementaux non gouvernementaux ont également cerné des lacunes dans les activités de recherche. Ils veillent actuellement à prendre diverses mesures pour combler de telles lacunes en vue d'appuyer l'exploitation des terres et des ressources.

En janvier, l'OEREVM a entamé des négociations avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale en vue de déterminer la façon dont un comité éventuel pourrait participer à l'évaluation d'une demande d'aménagement d'un pipeline. De concert avec le Bureau d'examen des répercussions environnementales, il élabore également un protocole d'entente dans lequel seraient fixées les règles de base pour toute évaluation conjointe des activités transrégionales entreprises dans la région visée par la Convention définitive des Inuvialuit.

LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS DES ORGANISMES D'ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE RÉGLEMENTATION DU PIPE-LINE DU NORD

Le Comité réunit des présidents des institutions gouvernementales populaires de la vallée du Mackenzie, dont l'Office gwich'in des terres et des eaux, l'OEREVM, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, l'Office des terres et des eaux du Sahtu, les conseils de cogestion de la région visée par la Convention définitive des Inuvialuit, l'Office national de l'énergie, l'Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et AINC. Il a pour mandat de coordonner les différentes exigences en matière de réglementation et d'évaluation environnementale en prévision d'une demande d'aménagement d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie.

Les travaux du Comité ont mené à la publication de l'ébauche du *Plan de coopération – Évaluation des répercussions environnementales et examen réglementaire d'un projet de gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest* en janvier 2002. Expliquant de quelle façon les différents

organismes seront appelés à travailler ensemble, ce document a été soumis aux commentaires du public pendant 60 jours. Les observations soulevées ont été regroupées, analysées puis intégrées à la version définitive du *Plan de collaboration*, laquelle devait être remise au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en avril 2002. En visitant le site Web de l'OEREVM à l'adresse www.mveirb.nt.ca, on peut consulter le document en question ainsi que les commentaires que différents ministères, organisations et groupes de Premières nations ont émis au sujet de la version préliminaire leur ayant été présentée.

Un groupe de travail formé de membres du Comité des présidents est à préparer un ensemble de critères communs pour la gestion de l'information et à définir les modalités régissant l'évaluation préalable des répercussions environnementales d'une demande d'aménagement d'un gazoduc. Amorcée en janvier 2002, cette tâche se poursuivra au cours du prochain exercice financier.

3.4 L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'Entente a créé une obligation légale de planifier l'utilisation des terres pour promouvoir la conservation et le développement durable dans la région désignée. Le plan d'aménagement du territoire gwich'in, *Nanh' Geenjit Gwitr'it T'igwaa'in, Working for the Land*, a été terminé en 1999. L'Office gwich'in d'aménagement territorial (OGAT) a produit et distribué 200 exemplaires du plan aux collectivités gwich'in, aux organisations gwich'in régionales, à l'industrie et au gouvernement. Le plan d'aménagement territorial a été approuvé par le CTG et par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en 1999.

Le gouvernement du Canada est le dernier signataire du plan d'aménagement territorial et il n'est pas en mesure de l'approuver. Représenté par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le gouvernement se dit préoccupé par l'incompatibilité des dispositions du plan d'aménagement et du *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*. En novembre, les représentants de l'OGAT et du CTG ont rencontré le ministre pour trouver des solutions qui permettraient d'obtenir l'approbation du gouvernement du Canada. Une entente a été conclue et présentée dans une lettre que le ministre a adressée à l'OGAT.

Cette lettre abordait principalement les points suivants :

- on a réitéré le fait que le ministre est dans l'impossibilité d'approuver le plan en raison du libellé actuel du *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*;

Durant l'exercice 2001-2002, le groupe de travail s'est également heurté à plusieurs difficultés. Les collectivités gwich'in n'ont pas été consultées depuis 1999, et une visite communautaire sera nécessaire. De plus, le Sahtu a montré son désaccord à l'égard du processus, et d'autres administrations autochtones des Territoires du Nord-Ouest se demandent toujours si elles doivent participer au programme. Toutes ces questions devront être réglées au cours du prochain exercice.

3.2 LES MESURES ÉCONOMIQUES

Selon le chapitre 10 de l'Entente, le gouvernement du Canada doit se réunir avec le CTG au moins une fois tous les trois ans pour examiner l'efficacité des programmes se rapportant à l'autosuffisance des Gwich'in et au renforcement de leur économie traditionnelle. Une réunion d'examen des mesures économiques à laquelle ont participé les Gwich'in et les résidents du Sahtu a eu lieu du 21 au 23 novembre 2001 à Inuvik, ce qui constitue la deuxième réunion de ce type depuis la signature de l'entente en 1992. Les représentants du CTG, des quatre collectivités gwich'in, du Sahtu Secretariat Incorporated ainsi que des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada y assistaient. Sept ministères fédéraux et quatre ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont donné des présentations pour faire connaître leurs mandats et leurs programmes à l'appui des objectifs liés aux mesures économiques.

Le CTG a jugé que la réunion d'Inuvik n'avait pas été fructueuse du fait que seulement trois des ministères gouvernementaux qui ont donné un exposé ont pu faire le point sur l'efficacité des programmes offerts aux Gwich'in. Il était également clair que l'on n'avait pas accès aux renseignements nécessaires pour mener ce type d'examen, y compris l'information concernant directement la région visée par le règlement. La réunion a également fait ressortir de façon évidente la nécessité de recueillir des données propres aux Gwich'in et au Sahtu pour pouvoir mesurer avec plus d'exactitude l'efficacité des programmes offerts dans la région visée par le règlement.

Les toutes dernières recommandations issues de la réunion d'examen comprenaient l'établissement d'un groupe de travail chargé d'élaborer une technique applicable à la prochaine période d'examen et d'améliorer la façon dont l'information est compilée et présentée. Les comités de mise en œuvre des Gwich'in et du Sahtu ont convenu de réserver une journée entière à la fin des réunions d'avril 2002 en vue de déterminer les mesures à prendre à cet égard. On s'attend à inscrire

ce sujet de façon permanente à l'ordre du jour des réunions des comités de mise en œuvre.

3.3 LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DANS LA VALLÉE DU MACKENZIE

L'environnement économique et politique des Territoires du Nord-Ouest a subi des changements importants ces 25 dernières années. L'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in paraphée a modifié de façon importante la gestion de l'environnement et l'exploitation des ressources potentielles de la région visée par le règlement. Grâce au gazoduc que l'on propose d'aménager dans la vallée du Mackenzie, le gaz naturel serait acheminé jusqu'en Alberta ou en Colombie-Britannique à partir du delta du Mackenzie ou de la baie Prudhoe, en Alaska.

À l'heure actuelle, on étudie deux projets de construction de gazoduc, qui ont entraîné une augmentation des activités d'exploitation des ressources dans la région visée par le règlement :

- Par le delta du Mackenzie

La Conoco Inc., l'ExxonMobil, l'Imperial Oil et Shell étudient la possibilité de réaliser un projet canadien autonome dans le delta du Mackenzie. Une fois la construction achevée, on prévoit que le gazoduc enregistrera un débit quotidien de 0,8 à 1,2 milliard de pieds cubes.

- Par le Nord

Formée de producteurs de gaz en Alaska (la British Petroleum, l'ExxonMobil et la Phillips Petroleum Company), l'équipe chargée de l'aménagement du gazoduc est à examiner un tracé plus au nord, désigné « la route par le Nord », à partir duquel on pourrait offrir un débit quotidien de quatre milliards de pieds cubes, une fois les travaux de construction terminés. En provenance de la baie Prudhoe, le gazoduc traverserait les eaux canadiennes et passerait sous le lit de la mer de Beaufort.

À ce jour, aucun projet n'a fait l'objet d'une proposition officielle. Il sera important d'assurer une planification coordonnée pour garantir aux Gwich'in une participation aux activités d'exploitation des ressources proposées. Compte tenu de la multiplication des demandes d'utilisation des terres visées par le règlement, la planification environnementale, la gestion et l'exploitation des ressources ainsi que la planification du développement durable représenteront, pour

3 Des questions particulières

3.1 LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES EFFETS CUMULATIFS

L'article 24.1.4 de l'Entente prévoit la mise au point d'une méthode pour surveiller les effets cumulatifs que l'utilisation des eaux et des terres entraîne sur l'environnement de la vallée du Mackenzie et pour mener les vérifications environnementales périodiques indépendantes devant être rendues publiques. La partie 6 de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie (LGRVM)* stipule que « l'autorité compétente procède, sous réserve des règlements, à la collecte de données ainsi qu'à l'analyse de celles-ci, de données scientifiques, de connaissances traditionnelles et d'autres renseignements pertinents en ce qui touche le contrôle des répercussions environnementales cumulatives découlant des différentes formes – simultanées ou non – d'utilisation des terres ou des eaux ou de dépôt de déchets, dans la vallée du Mackenzie. »

Établi au début de 1999, le groupe de travail sur la surveillance des effets cumulatifs a été mandaté pour créer le PSEC et le processus de vérification connexe. Il compte des représentants des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ainsi que de toutes les administrations autochtones établies dans les Territoires du Nord-Ouest. En 2001-2002, le groupe de travail a tenu 15 réunions devant servir à faire avancer la conception du Programme en vue de produire des rapports coordonnés sur l'état de l'environnement dans

les Territoires du Nord-Ouest. L'élaboration du PSEC étant une obligation découlant d'une revendication territoriale, elle nécessite la consultation avec le CTG en tant que représentant des Gwich'in.

Voici quelles étaient les principales réalisations attendues du groupe de travail pour 2001-2002 :

- la rédaction de l'ébauche d'un plan stratégique quinquennal et d'un programme de travail dans le cadre du PSEC et du processus de vérification connexe;
- la rédaction d'un rapport préliminaire révisé sur l'état des connaissances relatives aux éléments valorisés d'un écosystème;
- la constitution d'équipes consultatives sur les éléments valorisés d'un écosystème en vue de réviser le rapport sur l'état actuel des connaissances et de concevoir un programme d'étude et un plan de travail qui permettraient de « combler les lacunes » se rapportant à chaque élément valorisé d'un écosystème;
- la rédaction d'un rapport sur les options offertes en matière de gestion de l'information;
- la préparation d'un cadre de mise en œuvre provisoire dans le contexte du PSEC et du processus de vérification connexe;
- la révision de l'inventaire du Programme de surveillance Tariauq (les océans), qui prévoit la mise sur pied d'activités de surveillance partout dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le groupe de travail a également joué un rôle décisif lors de l'atelier d'information ayant rassemblé divers intervenants en mars 2002.

- Le Gwich'in Social and Cultural Institute a publié divers ouvrages, dont un livre sur l'ethnobotanique gwich'in (en partenariat avec l'Aurora Research Institute) et *I-itsiila-ii Oozri-' Ha-h : A Bell With a Name* (en partenariat avec le ministère des Affaires municipales et communautaires et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest).
- Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a octroyé à la 4801 NWT Ltd., une coentreprise réunissant la Uummarmiut Development Corporation et la Nihtat Gwich'in Development Corporation, un contrat de 37 millions de dollars pour la conception et la construction d'un hôpital à Inuvik. Il a également accordé un contrat de 390 000 \$ à la Gwich'in Development Corporation pour l'amélioration du parc territorial Nitainlaai à Inuvik.
- Le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique (MRFDE), qui relève du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, a accordé une aide aux organisations gwich'in pour la réalisation de nombreuses activités, y compris les programmes de conservation des terres à l'intention des jeunes, la participation à divers ateliers et le perfectionnement des compétences dans le domaine de la mise en valeur des ressources.
- Les Gwich'in ont reçu la somme de 923 066 \$ dans le cadre de l'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones (EDRHA).
- Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a offert diverses ressources financières aux bandes et organisations gwich'in pour appuyer l'économie traditionnelle, stimuler la création d'emplois et s'acquitter des obligations que lui confère l'Entente.
- La décontamination d'un site d'exploration abandonné sur la rivière Peel (Caribou) a été menée à bien. AINC et Shell Canada se sont partagé également les coûts de nettoyage, qui s'élevaient à deux millions de dollars.
- Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest et les dirigeants des organisations autochtones régionales ont signé un protocole d'entente par lequel ils conviennent de travailler à l'élaboration d'un processus de négociations officiel concernant le transfert des responsabilités fédérales liées à la gestion des terres et des eaux des Territoires du Nord-Ouest.

2

Les points saillants

Voici les principaux points saillants du *Rapport annuel du Comité de mise en œuvre pour l'exercice 2001-2002*.

- Le CTG a reçu un paiement de transfert de 9 318 835 \$, déduction faite des prêts qui lui ont été accordés pour financer les négociations.
- On a élaboré l'ébauche d'un plan stratégique quinquennal et d'un programme de travail, après quoi on a mis au point un cadre de mise en œuvre provisoire et de travaux sur les composantes de l'écosystème devant être surveillées en priorité dans le contexte du Programme de surveillance des effets cumulatifs (PSEC) et du processus de vérification.
- Une réunion d'examen des mesures économiques à laquelle participaient les Gwich'in et les résidents du Sahtu a été convoquée en novembre. Dans le cadre de la réunion, il a été recommandé d'établir une méthode visant à examiner l'efficacité des activités économiques et à améliorer la collecte d'information.
- Le Comité des présidents des organismes d'évaluation des répercussions environnementales et de réglementation du pipe-line du Nord a produit l'ébauche du *Plan de coopération – Évaluation des répercussions environnementales et examen réglementaire d'un projet de gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest*. Ce groupe coordonne diverses exigences en matière de réglementation et d'évaluation environnementale en prévision d'une demande de construction d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie.
- Le CTG ainsi que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ont entamé des discussions sur le renouvellement du Plan de mise en œuvre pour la prochaine période de mise en œuvre, étant donné que la période initiale de 10 ans prend fin le 22 décembre 2002.
- Le Conseil des ressources renouvelables gwich'in (CRRG) a alloué 220 500 \$ pour financer 19 activités de recherche et de gestion, y compris celles visant à parfaire les connaissances sur la faune, la pêche, la forêt et l'environnement.
- L'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM) a révisé le contenu provisoire des règles de procédure sur l'évaluation environnementale et sur l'examen des répercussions environnementales. Après avoir publié un avis dans la *Gazette du Canada* en décembre 2001, il a officiellement adopté ces règles en mars 2002.
- Les négociateurs pour les Gwich'in, les Inuvialuit ainsi que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ont paraphé l'entente de principe sur l'autonomie gouvernementale du delta de Beaufort. Le plan de travail qui accompagne l'entente définitive prévoyait l'établissement de groupes de travail chargés d'aborder les questions de mise en œuvre, les dispositions sur l'impôt, les activités de communication, les questions de droit, le transfert des terres appartenant aux Territoires du Nord-Ouest et celui des terres de la Couronne ainsi que les ententes fiscales.

1 Les caractéristiques de l'Entente

Le 22 avril 1992, le CTG ainsi que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ont signé l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in et le Plan de mise en œuvre s'y rattachant. L'Entente est entrée en vigueur le 22 décembre 1992.

Aux termes des principales dispositions de l'Entente, les Gwich'in :

- reçoivent le titre de propriété de 22 422 kilomètres carrés de terres dans les Territoires du Nord-Ouest et de 1 554 kilomètres carrés de terres au Yukon;
- reçoivent les droits d'exploitation des ressources fauniques et les droits de premier refus sur une variété d'activités fauniques commerciales;
- ont le droit de créer des institutions gouvernementales populaires responsables de la gestion de la faune et de la réglementation des terres, des eaux et de l'environnement;
- sont assurés d'être représentés au sein des institutions gouvernementales populaires;

- se voient verser la somme de 75 millions de dollars (en dollars constants de 1990) sous forme de transferts exempts d'impôt. Ce montant équivaldra à 141 millions de dollars à la fin de la période de versement, laquelle s'échelonne sur 15 ans. Le CTG a reçu un paiement de transfert d'une valeur de 7,4 millions de dollars au moment de la promulgation de la *Loi sur le règlement de la revendication territoriale des Gwich'in*. D'autres paiements seront effectués chaque date d'anniversaire de la signature de l'Entente. De plus, une part des redevances annuelles sur les ressources naturelles perçues par le gouvernement est versée aux Gwich'in chaque trimestre.

L'Entente prévoit également la négociation des ententes sur l'autonomie gouvernementale, qui entreront en vigueur lors de l'adoption d'une loi fédérale ou territoriale ou des deux.

Glossaire des acronymes et des abréviations

AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada	OEREVM	Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie
CRRG	Conseil des ressources renouvelables gwich'in	OGAT	Office gwich'in d'aménagement territorial
CTG	Conseil tribal des Gwich'in	PSEC	Programme de surveillance des effets cumulatifs
EDRHA	Entente sur le développement des ressources humaines autochtones	SCF	Service canadien de la faune
<i>LGRVM</i>	<i>Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie</i>		
MRFDE	Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique		

Table des matières

Avant-propos	i	7 Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.....	25
Glossaire des acronymes et des abréviations	iv	7.1 Le ministère des Affaires autochtones	25
1 Les caractéristiques de l'Entente	1	7.2 Le ministère des Affaires municipales et communautaires.....	26
2 Les points saillants	2	7.3 Le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique.....	26
3 Des questions particulières.....	4	7.4 Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi	27
3.1 Le Programme de surveillance des effets cumulatifs.....	4	7.5 Le ministère de la Justice.....	28
3.2 Les mesures économiques.....	5	7.6 Le ministère des Travaux publics et des Services.....	28
3.3 La mise en valeur des ressources dans la vallée du Mackenzie.....	5	7.7 Le ministère des Transports.....	28
3.4 L'aménagement du territoire	6	8 Le gouvernement du Canada	29
4 Le Comité de mise en œuvre.....	8	8.1 L'économie et l'emploi	29
4.1 L'Examen général quinquennal du Plan de mise en œuvre de l'Entente.....	8	8.2 La gestion de l'environnement et de la faune	30
4.2 Le renouvellement du Plan de mise en œuvre de l'Entente	9	8.3 Le patrimoine.....	32
4.3 Les données topographiques numériques.....	9	8.4 La gestion des terres et des eaux.....	33
4.4 D'autres activités	9	8.5 L'Agence des douanes et du revenu du Canada	34
5 Les organismes de mise en œuvre.....	10	8.6 La coordination fédérale des activités de mise en œuvre	34
5.1 Le Conseil d'arbitrage des Gwich'in	10	8.7 D'autres activités de mise en œuvre	34
5.2 L'Office gwich'in d'aménagement territorial	10	Annexes	
5.3 Le Conseil des ressources renouvelables gwich'in	11	Annexe 1 : Membres des organismes de mise en œuvre, en date du 31 mars 2002	36
5.4 L'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie.....	13	Annexe 2 : Carte de la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in	37
5.5 L'Office gwich'in des terres et des eaux.....	15	Annexe 3 : Calendrier des paiements de transfert, de 1992 à 2001	38
6 Le conseil tribal des Gwich'in.....	16	Annexe 4 : Paiements versés au conseil tribal des Gwich'in, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et aux organismes de mise en œuvre pour financer les activités de mise en œuvre, de 1992-1993 à 2001-2002.....	39
6.1 Le Conseil d'inscription	16	Annexe 5 : Redevances découlant de l'exploitation des ressources, de 1992 à 2001.....	40
6.2 Le cadre d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs.....	16	Annexe 6 : Taxes foncières payées sur les biens des Gwich'in, de 1994 à 2001	41
6.3 Les consultations au sujet de la <i>Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon</i>	17	Annexe 7 : Adresses de sites Web.....	42
6.4 Le transfert des responsabilités au Yukon.....	17		
6.5 Les négociations sur l'autonomie gouvernementale du delta de Beaufort.....	17		
6.6 La renégociation du Plan de mise en œuvre.....	20		
6.7 La gestion des ressources	20		
6.8 L'administration du territoire gwich'in	22		
6.9 Le Gwich'in Social and Cultural Institute	22		

Avant-propos

Le Comité de mise en œuvre est heureux de soumettre son neuvième rapport annuel concernant la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in. Le rapport couvre l'exercice financier qui s'étend du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002.

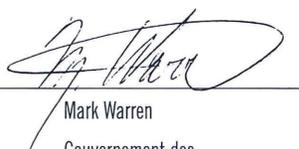
Le Comité de mise en œuvre comprend un haut représentant de chacune des parties : le conseil tribal des Gwich'in (CTG) ainsi que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada. Il prend ses décisions par consensus et sert de tribune pour permettre aux parties d'exprimer leurs préoccupations et de soulever des questions à considérer.

Le Comité est chargé de superviser, de diriger et de surveiller la mise en œuvre de l'Entente. Le présent rapport annuel décrit les réalisations et les progrès accomplis durant l'année. Divers ministères fédéraux et territoriaux, le CTG et d'autres organismes créés dans le cadre de l'Entente ont fourni les renseignements nécessaires à sa rédaction.

Les succès obtenus jusqu'à maintenant sont le fruit d'une relation caractérisée par le respect mutuel et l'engagement des parties à s'acquitter des obligations prévues par l'Entente.



Fred Carmichael
Conseil tribal
des Gwich'in



Mark Warren
Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest



Pierre Laporte
Gouvernement du
Canada

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Ottawa, 2002

QS-5354-012-BB-A1
N° de catalogue R31-9/2002
ISBN 0-662-66876-6

© Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux Canada

Rapport annuel

du Comité de mise en œuvre pour la période allant du
1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002

**ENTENTE SUR LA REVENDICATION
TERRITORIALE GLOBALE DES GWICH'IN**

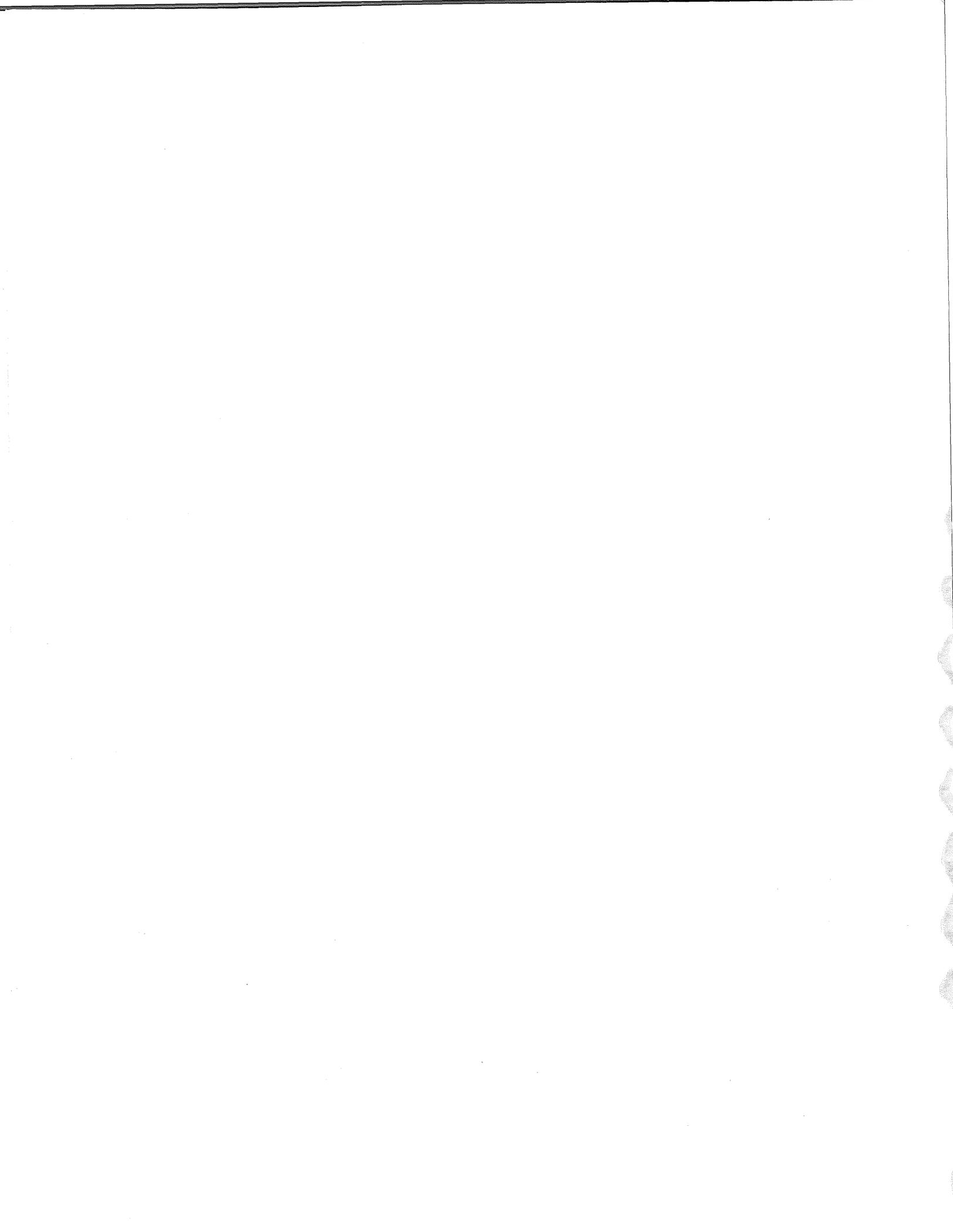


Canada

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Ottawa, 2002

QS-5354-012-BB-A1
N° de catalogue R31-9/2002
ISBN 0-662-66876-6

© Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux Canada



Rapport annuel

du Comité de mise en œuvre pour la période allant du
1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002

ENTENTE SUR LA REVENDICATION
TERRITORIALE GLOBALE DES GWICH'IN



Canada